CLAMART bulletin municipal officiel

n° 57 - décembre 1973

GILDA MANESSE

AMEUBLEMENT — DÉCORATION

34, rue Paul Vaillant-Couturier
489, avenue du Général de Gaulle

644.13.60
644.35.17

OUVERT jusqu'à 21 h

CLAMART

OUVERT jusqu'à 21 h

AGENCE MÉTAYER

AGENT IMMOBILIER AGREE

IMMOBILIER — 200 bis, avenue Jean-Jaurès à CLAMART — **VOYAGES**

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES
GERANCES SYNDIC

Tél. : 644-70-00

SUCC. : 20, Grande-Rue - SEVRES — Tél. : 027-00-24

TOUS VOYAGES, SEUL OU EN GROUPE
BILLETS SNCF — BATEAU — AVION
LOCATION POUR TOUS SPECTACLES

Tél. : 645-00-00

Licence : N° B-71058

l'évasion c'est **La Hutte**

M. BOURBON

Téléph. : **642 65-72**

Vêtements
Sports
Camping

235, Avenue Victor-Hugo — 92140 - CLAMART

CLAMART

bulletin municipal officiel

Tirage : 18 000 exemplaires

Prix : **1,50 F**

N° 57 — DÉCEMBRE 1973

Sommaire

Éditorial ..... ci-contre

Résidence pour personnes âgées 3

Le centre du Centre d'Inauguration et d'Information 5

Le 11 Novembre 7

Réunion du Conseil municipal 9

Circulation, stationnement . 11

Loisirs et Culture 17

Le sport à Clamart 19

Le Conseil d'Environnement 24

Informations locales 25

Services de garde :

— Médecins 31

— Pharmaciens 32

Rédaction : Mairie de Clamart
Clamart (92) - 642-27-20 et 27-21

Publicité : Éditions D.I.E.P.
37, rue de Châteaudun
75009 PARIS — Tél. : 744-35-45

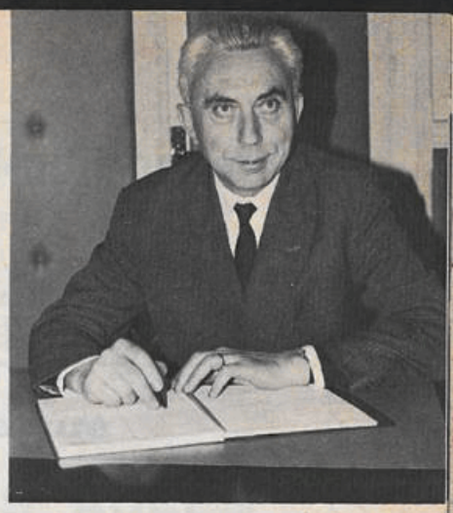

vers l'an nouveau

Le dernier trimestre de l'année 1973 aura été marqué par des événements multiples créant l'inquiétude et engendrant, chez beaucoup, différentes formes de désespoir.

Voici que nous entrons dans la période des fêtes de fin d'année et que très bientôt nous serons en 1974.

Avec tous mes collègues du Conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous vous souhaitons à tous, santé et bonheur ; que par nos efforts communs nous parvenions ensemble à des temps meilleurs ; que par notre travail, nous conservions les moyens propres à l'existence de nos familles, dans la dignité ; que la Paix se construise plus solidement dans le monde et qu'ainsi les hommes participent à leur développement et à leur véritable libération.

*
**

J'exprime plus particulièrement mes remerciements à toutes les personnes qui participent à notre action pour assurer le bon fonctionnement de notre commune : le personnel communal, les membres du corps enseignant, les dirigeants de toutes les associations locales.

Je souhaite à chacun et à leur famille, une bonne année, espérant que leur dévouement trouve sa juste récompense par les satisfactions que leur témoigneront ceux pour lesquels ils se dévouent.

Je veux également exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui nous font part de leurs suggestions et de leurs critiques et qui, ainsi, participent à l'amélioration des conditions de vie sur notre commune.

Une année se termine ; que 1974 apporte à toutes les familles de Clamart, à toute notre jeunesse, à tous nos anciens, des possibilités d'existence à la mesure de leurs désirs.

Que l'action de votre propre équipe municipale soit pour chacun de vous un service permanent.

Bonne et heureuse année !

J. Fonteneau

J. FONTENEAU,
Maire de Clamart
Chevalier de la Légion d'honneur.

Miroiterie de Clamart

INSTALLATIONS DE MAGASINS
ET D'APPARTEMENTS — CADEAUX

étude et projet

MAGASIN D'EXPOSITION ET DE DETAILS
475, Av. du Général-de-Gaulle
ex-avenue de la Libération
CLAMART — Tél. : 736-19-26

POMPES FUNEBRES GENERALES

27, rue du Trosy — **Tél. : 642-00-24**

ANNEXE : 337, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 642-80-63

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

Dans les moments difficiles P.F.G. votre conseiller pour toute la France

Relieur
de la
Bibliothèque
Nationale

RELIURES TOUS GENRES

G. JACQUESON

ATELIER : 28, rue Denis-Gogue
Téléphone : 642-10-94

Reliures
pour
Particuliers
et
Bibliothèques

REPARATION MOTEURS ELECTRIQUES

166, avenue du Général-de-Gaulle

BIM INDUSTRIELS ET MÉNAGERS

92140 CLAMART

COLLECTIVITES — EXCURSIONS — MARIAGES — SERVICES D'USINES, D'ECOLES — VOYAGES

Autocars Robert LE BOULCH

Bureaux et Garage : 113, rue d'Estienne-d'Orves - 92 - CLAMART (Hauts-de-Seine) — Tél. 642-73-00

LASSAILLY & BICHEBOIS

LB
LASSAILLY-BICHEBOIS

- TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PARTICULIERS
- TERRAINS DE SPORT — COURS D'ÉCOLES
- ÉMULSIONS — MATÉRIAUX ENROBÉS

DIRECTION RÉGION PARISIENNE — 45, rue Camille-Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX — Tél. : 645-21-44 (lignes groupées)

Vue extérieure de la résidence

LA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES de la rue de Trosy

Un studio de la résidence

(Photos LARBALETTE)

Dans nos numéros précédents, et spécialement celui de juin, nous avions donné tous les détails sur l'évolution de cette construction et sur la description des locaux.

Rappelons qu'il s'agit d'une construction de six étages donnant au total 54 studios, chacun avec cuisinette équipée et salle d'eau ; au rez-de-chaussée se situent tous les services communs : salle à manger, salon, bureau de la directrice, salle de soins, laverie équipée, office.

Cette réalisation municipale est terminée et fonctionne depuis le 1er octobre.

Deux couples et cinquante-deux personnes seules soit cinquante-six Clamartois trouvent là une solution à tous leurs problèmes d'habitat. Déchargés des servitudes domestiques fatigantes, vivant dans un milieu sécurisant et non plus isolés, tous les locataires nous ont confié leurs impressions et ont manifesté leur entière satisfaction. De plus, le sourire, l'accueil agréable et la souple direction de Mme Ferry sont particulièrement appréciés par les locataires.

Pour la plupart, ces personnes n'avaient jamais vécu dans un tel cadre et un tel confort ; certaines n'hésitent pas à dire que c'est le paradis par rapport aux conditions quelquefois très dures et très inconfortables qu'elles avaient précédemment.

Il est bon de savoir que la Mairie avait reçu une centaine de demandes. La Commission d'attribution a pu donner satisfaction à toutes les demandes urgentes, répondant aux conditions instituées.

Sans doute, tous les besoins ne sont pas satisfaits : une étude faisait connaître qu'environ deux mille personnes âgées de Clamart seraient intéressées par une résidence de cet ordre et il est certain que l'exemple de cette réalisation et la rénovation urbaine seront l'occasion de nouvelles demandes. C'est pourquoi, l'équipe municipale envisage d'autres projets.

Il est nécessaire que la solidarité collective se manifeste envers les personnes âgées qui, après une vie de labeur se retrouvent avec de maigres retraites dans des logements vétustes.

L'équipe municipale, représentant toute la population Clamartoise, s'est préoccupée de ces problèmes, se réjouit de la réalisation d'aujourd'hui, exemple pour de nouveaux projets, dans le souci de l'intérêt général.

J.F.

IMPRIMERIE

p. thévenin

Cartes de visite relief
Naissances - Mariages
Commerce - Industrie
—— Photocopies ——

4, rue du Centre, 92-CLAMART (Fermé samedi après-midi, OUVERT LUNDI) — Tél. : 644-87-46

MICHEL RENARD
ARTISAN
19, rue Voltaire, 92140 CLAMART — Tél. : 631-66-41
COUVERTURE - PLOMBERIE
INSTALLATION SANITAIRE - EAU - GAZ

MAÇONNERIE — ENTRETIEN
G. TISSOT
DEVIS GRATUIT
7, allée Baudry - CLAMART (Seine)
Tél. : 736-16-57, après 19 heures

CONCESSIONNAIRE — ARTHUR MARTIN — AIRFLAM
CHAMBRE SYNDICALE INSTALLATIONS THERMIQUES
INSTALLATIONS THERMIQUES CHARBON - FUEL - GAZ
CONDITIONNEMENT D'AIR — INSTALLATIONS SANITAIRES
Ets Paul BAI & Fils
MAGASIN : 1, PLACE DE LA GARE - CLAMART (92) — Tél. : 642-35-92
BUREAUX ET ATELIERS : 2, ALLEE VICTOR-HUGO - CLAMART (92) — Tél. : 642-87-20

AGENT IMMOBILIER AGREE
CABINET MOREAU
MADELEINE FABIANI, GÉRANTE
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
1 bis, AVENUE RENÉ-SAMUEL, 92140 CLAMART
Près de la Mairie — Tél. : 642-39-93

IMP
IMPRIM'UNION S. A.
TOUS TRAVAUX
COMMERCIAUX
PUBLICITAIRES
ADMINISTRATIFS
58, avenue Henri-Barbusse, 92140 CLAMART
Téléphone : 642-00-34

R. LOMBARD
vente & pose
★ PARQUETS — PLASTIQUES — MOQUETTE — TAPIS
★ PONÇAGE — VITRIFICATION
★ PEINTURES — PAPIERS-PEINTS
★ LOCATION D'OUTILLAGE
★ TOUT POUR LA DÉCORATION
BUREAUX & MAGASIN
175, rue de la Porte-de-Trivaux, 92140 CLAMART
Téléphone : 631-63-91

Inauguration du nouveau Centre d'Information et Orientation. Mme LASSIET reçoit la médaille de vermeil de Clamart des mains de M. le Maire. A gauche : *M. GISCLARD, Sous-Préfet d'Antony.*

Inauguration du centre d'Information et d'Orientation de Clamart

Le 25 octobre 1973 à 17 heures, M. Fonteneau, maire de Clamart et la municipalité, ont inauguré, en présence de M. Gisclard, sous-préfet d'Antony, de M. Dupuis, inspecteur principal de l'Enseignement technique, chef du Service académique d'information et d'orientation de l'académie de Versailles et de M. Rey, inspecteur adjoint à M. l'inspecteur d'Académie en résidence à Nanterre, de Mlle Chouffier, assistante sociale principale, représentant M. le maire de Châtillon, les nouveaux locaux 43, avenue Victor-Hugo, récemment remis en état et aménagés à l'usage du Centre d'orientation qui fonctionnait depuis 1950 au troisième étage du dispensaire municipal.

Les Services sociaux de Clamart et de Châtillon, l'Union générale des familles clamartoises et les Associations des parents d'élèves des établissements scolaires de premier cycle et du lycée du 13e district (Clamart-Châtillon) avaient délégué leurs représentants, Mme la Directrice du lycée de Clamart et les chefs d'établissements des C.E.S. et des C.E.T. implantés sur le district, assistés de leurs adjoints, avaient tenu à marquer par leur présence l'intérêt qu'ils attachent au fonctionnement du Centre d'information et d'orientation.

Après une visite des locaux qui comprennent outre une belle salle d'autodocumentation où les jeunes, leurs familles, les consultants divers, trouvent à leur disposition de nombreuses revues, des bureaux bien équipés, clairs et accueillants, ainsi que des salles de consultations individuelles. M. Fonteneau dans une allocution rappela l'histoire du Centre d'information et d'orientation de Clamart, qui créé dès avant la guerre de 1939, sous le vocable de Centre d'orientation professionnelle, fonctionna d'abord sous le local de la place de la Mairie maintenant dévolu au Foyer des Vieux. Puis en 1950 transféré au troisième étage du dispensaire municipal de Clamart, son équipement passa alors pour un des meilleurs du département de la Seine. Mais l'étendue croissante des responsabilités des services d'orientation, jointe à l'augmentation de la population de ce secteur rendirent rapidement ces locaux notablement insuffisants. C'est aux prises avec ces difficultés que la municipalité de Clamart décida en 1967, en accord avec le Centre d'orientation de mettre tous les deux ans, à la disposition des Clamartois une exposition intitulée : « Perspectives d'orientation scolaire et professionnelle » qui apporta pendant quinze jours dans les salons de la mairie une importante documentation sur les carrières, les métiers et les voies scolaires qui y conduisent.

Désormais, la compétence territoriale du Centre d'information et d'orientation de Clamart se limite au 13e district scolaire (villes de Clamart et Châtillon) qui est également le ressort du lycée de Clamart ; ainsi se trouvent réunies les meilleures conditions matérielles de fonctionnement à la fois par l'insertion dans le district scolaire et l'excellente adaptation des locaux.

Puis, M. le préfet Gisclard, après avoir félicité la Municipalité de l'effort fait par Clamart en faveur du développement du Service d'information et d'orientation, s'adressa aux chefs d'établissements et aux représentants des familles pour rappeler l'importance du rôle que ce service est appelé à jouer dans l'élaboration des décisions d'orientation qui ne peuvent intervenir qu'après une information la plus large possible des intéressés, tant sur les carrières et les métiers, leurs voies d'accès et leurs débouchés, que sur leurs aptitudes personnelles pour y parvenir. M. le préfet insista sur le fait que c'est au service de l'individu à la recherche de son autonomie, et dans un ensemble éducatif qu'il faut situer le Service d'information et d'orientation.

Puis M. Fonteneau, au nom de la municipalité de Clamart, et pour marquer l'estime dans laquelle est tenu le Centre d'information et d'orientation et son personnel, dont la directrice Mme Lassier anime le service depuis le 1er janvier 1947, remet à cette dernière la médaille de la ville de Clamart.

REDUCTEURS DE VITESSE

J. RICHARD & Cie

60-62, rue du Trosy

Tél. : 642-03-11 92-CLAMART

Etudes
et Production

Schlumberger

26, rue de la Cavée
92 - CLAMART
Tél. : 644-30-80 - 642-59-49

MENUISERIE • CHARPENTES

BOIS DE SCIAGE ET D'INDUSTRIE
ESCALIERS — PARQUETS
Spécialité de Cuisines - Installations de Magasins

sté s.o.v.a.b.

7 bis, rue Gabriel-Péri - 92 - CLAMART — 642-45-29

TOUTES ASSURANCES et COMPAGNIES

Cabinet P. JOUBERTON
AGENT « UNION ASSURANCES DE PARIS »
61, rue Paul-Vaillant-Couturier
92-CLAMART Tél. : 642-02-29

Pierre NANTOIS

CHAMBRE SYNDICALE INSTALLATIONS THERMIQUES

Maison fondée en 1850
ENTREPRISE QUALIFIÉE

POUR TOUS CHAUFFAGES
PLOMBERIE SANITAIRE
COUVERTURES

INSTALLATIONS
DE LABORATOIRES
PLOMBERIE D'ART
ET INDUSTRIELLE

TOUS CHAUFFAGES

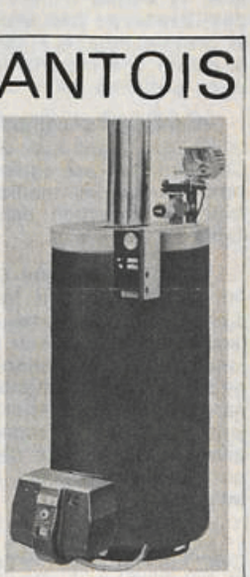

40, rue d'Estienne-d'Orves - 92-CLAMART. Tél. 642-21-00

11 novembre 1918 - 11 novembre 1973

Il y a cinquante-cinq ans, l'armistice mettait fin à la première guerre mondiale.

Clamart a commémoré dignement cet anniversaire.

Après la cérémonie en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, le cortège des autorités civiles et militaires avec les délégations d'anciens combattants et leurs drapeaux se rendait au cimetière derrière l'Harmonie municipale.

Des fleurs furent déposées sur les tombes des victimes de toutes les guerres.

Au cimetière, devant le monument aux morts, M. Delarue, représentant des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, conscrit de la classe 1911, un des rares survivants de cette génération, évoquait le souvenir de ses camarades d'école dont les noms figurent sur le monument. Il déplorait les conflits qui se sont succédés depuis et donnait lecture du manifeste de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, vibrant appel à la fraternité et à la paix.

M. le Maire prenait ensuite la parole pour rappeler les pertes en vies humaines et les destructions provoquées par les guerres.

La paix est et sera l'œuvre de tous les hommes de bonne volonté. Elle ne sera véritable que le jour où on laissera de côté les idées de domination pour la recherche d'une volonté de coopération.

C'est là l'héritage que nous devons laisser à nos enfants.

Les cérémonies se terminaient devant le monument des fusillés, place du 8-Mai-1945.

Une réception regroupait à l'hôtel de ville tous les anciens combattants, dans l'union la plus parfaite, avant le banquet fraternel, sous la présidence de M. le Maire.

—*—

des clamartois à l'honneur

Par arrêté du 14 juillet 1973, « Bulletin Officiel » du samedi 13 octobre 1973, la médaille d'argent et la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, au titre de la promotion du 14 juillet 1973, est décernée :

MÉDAILLE D'ARGENT

DANTHIER Gaston, 137, avenue J.-B.-Clément, Clamart. — WILLAUME Claude, 8, rue P.-&-M.-Curie, Clamart. — PLAIS Maurice, 9, rue des Sablons, Clamart. — LECOMTE Guy, Clamart.

MÉDAILLE DE BRONZE

Mme ALEXANDRE Elisabeth, épouse FONTENEAU, 8, allée de Corse, Clamart. — Mme MORTIER Marguerite, 36, rue des Epis-d'Or, Clamart. — Mme DODIER Marie-Louise, 5, rue Taboise, Clamart. — Mme ZEITOUN Christiane, 1, square de Fontenay, Clamart. — Mme DUBOC Monique, App. 2979/T6, Cité Trivaux, Clamart. — Mme Pichard Jeanine, 24, rue Duffaut, Clamart. — GUILLAUME Gérard, 7, rue Paul-Demange, 92 Meudon-la-Forêt. — THOUVENIN Lucien, rue de la Vallée-du-Bois, Clamart. — INGERT André, A/13/338, « La Plaine », Clamart. — JOUSSELIN Alain, 202 bis, avenue J.-Jaurès, Clamart. — JANVIER Daniel, 108, rue Porte-de-Trivaux, Clamart. — DUBOC Henri, App. 2979/T6, Cité Trivaux, Clamart. — SEGUIER René, 42, rue P.-Brossolette, Châtillon. — CHAILLAN Jean-Claude, 18, rue Louis-Guespin, Clamart. — AUQUIER Bernard, 21, rue des Roissis, Clamart. — HEZARD Michel, 14 bis, rue P.-M.-Curie, Clamart. — MURET Georges, 51, rue Denis-Gogue, Clamart. — PAULY Jean, 8, parc de Diane, « Les Sirènes », 78 Jouy-en-Josas. — LIGAON J.-P., 121, avenue M.-Renaudin, Clamart. — FAUQUET Jean, 19, rue Hébert, Clamart. — CISTERNE Gaston, 57, rue Perthuis, Clamart. — BLANC Marc, 28, avenue Jean-Jaurès, Clamart. — JUSSEAU Gérard, 47, rue Raphaël, Vanves. — GUERNIOU François, 34, rue Brignolle-Gallière, Clamart. — THOMAS Jean-Pierre, H.L.M. « Le Renouveau », avenue de la Gare, 78 Bièvres. — ROUDEIX Jean-Claude, 21, allée Falot, Châtenay-Malabry. — WAROUX Bernard, Clamart. — LATAPY Edouard, Clamart.

URBAINE

w. berbet

Agent Général :

UAP — UNION DES ASSURANCES DE PARIS

UNION

s. curé

Agent Général :

Tél. : 645-27-13 642-92-65 — 73, AVENUE JEAN-JAURES - CLAMART (92) — Tél. : 642-07-61

SERRURERIE

FERMETURES — CLOTURES

BALUSTRADES FER et ALU

Entreprise Cadoret S. A.

46, rue de Fleury

92 - CLAMART

Tél. : 642-06-86

Pierre RIGOT

VITRIFICATION DE PARQUETS

RABOTAGE — ENCAUSTIQUAGE — POSE DE PARQUET

COLLÉ — LINO — MOQUETTE — DALLES PLASTIQUES

194, avenue Henri-Barbusse
92140 CLAMART

Tél. : 642-18-46
APRÈS 19 HEURES

RADIO T.V. SERVICE — DÉPANNAGES TOUTES MARQUES noir et couleur

E. ROPTIN

12, r. Ét.-Desforges, 92320 CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Atelier : 92, av. V.-Hugo, 92140 CLAMART

Permanence le dimanche matin — Tél. : 735-01-29

AGENT AGREE : **ACTA OERTLI — CHAPPEE — CUENOD**

E.S.C.B.M.

ENTREPRISE G. Y. LUTAUD

10, Imp. des Carnets - 92-CLAMART — Tél. : 736-27-01

Dépannage rapide et entretien — Etude de Contrat

Electricité - Electronique automatique - Spécialiste Brûleurs à mazout
Chauffage central, brûleurs toutes marques - Mazout - Gaz
Régulation - Entretien - Réglage

TOUTES TRANSFORMATIONS ET INSTALLATIONS EN TOUS GENRES. TOUTE PRODUCTION D'EAU CHAUDE

L'ARC en CIEL SPORT

N° 1 **du SKI**

PLACE MARQUIS, 92140 CLAMART — à 50 m de la piscine - **tél. 642-05-07**

VOTRE " SKI CLUB ROSSIGNOL " de la région

VOUS PROPOSE :

★ des techniciens qualifiés
★ un véritable atelier de ski
★ une affûteuse électrique
★ un matériel sélectionné
★ un après vente assuré

— LOCATIONS SKIS-CHAUSSURES - Fournisseur de CLASSES de NEIGE —

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 1973

Chacun doit porter les soucis de la cité. Pour ce faire, il est nécessaire que le bulletin municipal apporte des informations qui manquent. Chaque numéro traitera désormais d'un grand problème communal, le prochain devant traiter du budget 1974. De plus, chaque parution donnera un compte rendu le plus complet possible de la précédente réunion du Conseil municipal afin que le bulletin municipal joue le rôle de l'information et de concertation nécessaire. Ainsi chacun pourra être instruit des problèmes municipaux et faire connaître son avis s'il le désire. Il en sera tenu compte dans la limite de nos pouvoirs et des impératifs administratifs et financiers.

La dernière réunion du Conseil municipal a eu lieu le 19 octobre et comportait à son ordre du jour, en plus des sujets les plus divers, l'approbation du compte administratif de 1972 ; celui-ci est le document qui retrace toutes les opérations budgétaires effectuées durant l'année 1972. Le maire justifie ainsi sa gestion par rapport aux moyens d'exécution donnés par le vote du budget communal, en début d'année. Après, étude de la Commission des Finances, les conseillers ont pu constater que les sommes dépensées au cours de l'année 1972, correspondaient aux prévisions qui avaient été faites avec beaucoup de soin. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Section investissement

Remboursement de dettes	3 379 814 55
Biens meubles et immeubles	3 005 506 37
Travaux	10 299 100 53
Divers	228 568 25
	16 912 989 70

Section fonctionnement

Denrées et fournitures	2 838 967 88
Frais de personnel	13 032 268 95
Impôts et taxes	26 963 08
Travaux et services extérieurs	5 655 093 01
Participations et prestations	4 076 355 91
Allocations, subventions	1 210 679 27
Gestion générale	552 048 63
Frais financiers	2 589 770 87
Divers	902 145 07
	30 884 292 67

La situation finale générale s'établit avec un excédent de 414 345 15 F.

Après les dernières explications données par M. Darridol, président de la Commission des Finances, et en l'absence du maire, comme le veut la règle, le compte administratif 1972 est ratifié à l'unanimité, renouvelant ainsi au maire, sa confiance.

— La garantie communale de la commune à un emprunt de 3 300 000 F par l'association « Congrégation des Filles de Notre-Dame au Sacré-Cœur d'Issoudun » afin de financer la construction d'une maison de repos (cinquante lits), 2, rue du Nord à Clamart, est accordée.

— Un nouveau local social, 2, rue Boileau, rez-de-chaussée au service de la Jeunesse et des Sports, est loué au « Foyer du Fonctionnaire et de la Famille ».

— Divers engagements de location et promesses de vente sont approuvées, notamment celle d'un terrain de 881 m², situé rue de la Roue pour la construction d'écoles primaire et maternelle.

— Une construction sur deux niveaux sera entreprise au C.E.S. des Petits-Ponts en vue de créer une section d'enseignement spécialisé.

— Le préfet des Hauts-de-Seine ayant pris l'arrêté d'agrément des terrains sis rue Princesse et rue Taboise, il est décidé de solliciter la subvention prévue.
Cette acquisition de l'ordre de trois millions est destinée à recevoir l'implantation d'un C.E.T. Filles, en remplacement de celui situé rue d'Estiennes-d'Orves.

— Est approuvé l'avant-projet de construction d'un foyer social pour personnes âgées, route de la Garenne.

— Divers mémoires définitifs de travaux sont approuvés ainsi que divers avenants à plusieurs soumissions pour travaux. Le marché pour travaux d'enlèvement des ordures non ménagères en 1973 s'élève à 121 590 F.

La réunion du Conseil municipal du 30 novembre, au cours duquel a été examiné le budget supplémentaire 1973 sera relaté dans le prochain bulletin.

●

CONSULTATIONS JURIDIQUES (1973-1974)

L'avocat-conseil a repris ses permanences tous les samedis matin à partir de 10 heures, suivant le tableau ci-après,

MAIRIE DE CLAMART	ANNEXE DE LA MAIRIE 12-14, rue J.-J.-Rousseau
15 décembre	6 avril	5 janvier
12 janvier	27 avril	26 janvier
19 janvier	4 mai	16 février
2 février	18 mai	9 mars
9 février	25 mai	30 mars
23 février	1er juin	20 avril
2 mars	8 juin	11 mai
16 mars	22 juin	15 juin
23 mars	29 juin	

●

UNION DES VIEUX DE FRANCE
(SECTION DE CLAMART)

La section de Clamart de l'Union de Vieux de France informe ses nombreux amis et adhérents que sa permanence hebdomadaire, qui était tenue jusqu'à présent tous les jeudis, à la salle des fêtes de la mairie, se tiendra, à dater du 8 janvier 1974, **à la même salle des fêtes, mais tous les mercredis, de 14 à 16 heures.**

●

LE FOLKLORE ET L'AMITIÉ RASSEMBLENT LES ORIGINAIRES DU MASSIF CENTRAL

Parmi nos associations, celle des Originaires du Massif-Central est une des plus importantes. Le samedi 10 novembre, avait lieu le banquet annuel, événement qui réunit tous les originaires de l'Auvergne, à Clamart. Comme chaque année, M. Fonteneau, maire de Clamart, avait bien voulu présider cette manifestation sympathique. Dans son allocution, il tint à remercier particulièrement cette association pour le don qu'elle fait chaque année aux œuvres sociales de la ville et aux « Papillons blancs ». Le groupe « Pastres et Pastretos » bien connu à Clamart donna un intermède fort apprécié. Ce fut une soirée d'amitié réussie pour tous les participants et joie de vivre « entre pays » pour beaucoup.

Société Générale.

LA BANQUE DE NOTRE TEMPS

2.000 GUICHETS à votre service en France
Filiales et correspondants dans le Monde entier

- **CLAMART**
- **PETIT-CLAMART**
- **MEUDON-la-FORET**

92, avenue Jean-Jaurès **tél. : 644-20-59**
du lundi au vendredi, de 9 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h

10, rue de Versailles **tél. : 644-51-25**
du lundi au vendredi, de 9 à 16 h 45 sans interruption

12, allée Marcel-Simon **tél. : 736-62-87**
du mardi au samedi, de 9 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 15

POUR LA SOCIETE GENERALE
VOTRE INTERET EST CAPITAL

Meubles

1000 M²
DE
MEUBLES

A L'AUVERGNAT

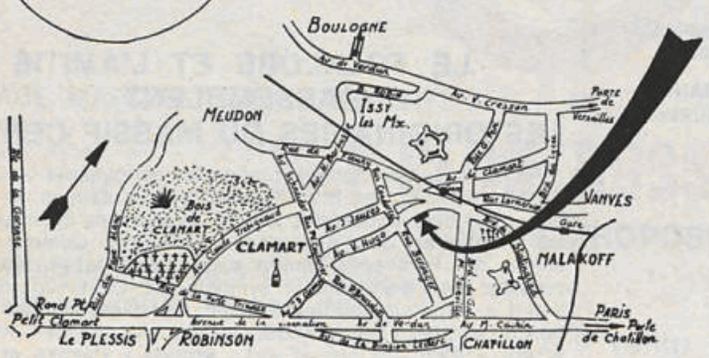

Maison DI BONA
220, Avenue Victor-Hugo
92 - CLAMART
Tél. : 642.06.77

FERME LE MARDI

CIRCULATION - STATIONNEMENT

par M. HERVET, Maire Adjoint

LE STATIONNEMENT

Dans un des derniers bulletins municipaux (avril 1973), un rappel trop succinct des tolérances admises a pu provoquer quelques réactions au sujet des stationnements tolérés sur les trottoirs.

Dans le cadre de la mise au point faite avec les autorités responsables du commissariat de police il est convenu qu'en aucun cas les poids lourds ne peuvent être tolérés en stationnement sur les trottoirs, même partiellement, car leur poids est préjudiciable à la bonne conservation des lignes et canalisations enterrées dans le sous-sol par les compagnies concessionnaires (eau, gaz, électricité, téléphone, etc.). Elles ne doivent pas supporter de charges excessives pour rester en bon état.

En ce qui concerne les voitures de tourisme une tolérance peut être admise mais en dehors des portions asphaltées et des zones où se trouvent des bornes anti-stationnement et seulement dans le cas où il n'y a pas d'autre possibilité de stationner sur chaussée, en bordure du trottoir ; restant entendu que les piétons doivent pouvoir disposer de la place suffisante pour ne pas être obligés de descendre sur la chaussée où ils risqueraient un accident.

C'est le cas **exclusivement** dans l'avenue du Général-de-Gaulle et dans l'avenue J.-B.-Clément **(en partie).**

Dans l'avenue Schneider, après la réfection prévue au programme 1973 par les Services départementaux, le stationnement se fera alors seulement entre les arbres.

En dehors de ces points cela ne peut être toléré nulle part.

Depuis plusieurs années un gros effort a été fait pour améliorer la circulation des piétons sur des trottoirs propres que nous nous efforçons de maintenir en aussi bon état que possible.

Chacun comprendra je pense, que nous ne pouvons accepter de supporter des causes de dégradation.

En certains endroits ou des « trottoirs parking » sont construits (ex. : rue de Vanves, rue de Bièvres, rue de la Porte de Trivaux, etc.) il est bien entendu que le stationnement peut et doit s'y faire mais que là, comme ailleurs, il ne peut être admis des stationnements en double file, même de courte durée, car cela gêne la circulation.

Devant l'entrée du stade Hunnebelle, le stationnement est également interdit, il faut en effet que les véhicules de secours puissent accéder sans difficulté le cas échéant.

D'autre part, sur la place Maurice-Gunsbourg un emplacement est prévu pour le stationnement de deux taxis. Il est indispensable de le respecter sinon les éventuels utilisateurs ne pourront jamais obtenir les moyens de transport d'urgence qu'ils sont en droit d'espérer, et les taxis n'y viendront jamais si leur place est occupée.

De plus je rappelle que dans les voies étroites notamment celles de quatre mètres d'emprise (distance entre les clôtures des propriétés) il est totalement interdit de stationner. En effet, cela est une gêne pour le passage des bennes de ramassage des ordures ménagères. De plus s'il y avait un sinistre il faut que police et pompiers puissent accéder rapidement et sans aucune gêne.

Une attention particulière sera apportée à la zone bleue. Rappelons que cette zone comprend :

— le parking situé devant la mairie ;
— l'avenue Jean-Jaurès entre la rue d'Estienne-d'Orves et la place Maurice-Gunsbourg ;
— la rue Paul-Vaillant-Couturier entre l'avenue Victor-Hugo et la rue du Trosy.

Précisons que depuis l'installation du parking face au marché du Trosy le stationnement est interdit entre la rue du Trosy et l'avenue Jean-Jaurès, sauf dans l'évidement créé devant le marché.

C'est l'occasion de rappeler l'existence de ce parking dont le tarif de 0.50 F de l'heure permet un stationnement facile et peu onéreux.

Les mardis et samedis de 0 heure à 15 heures l'évidement devant le marché du Trosy doit être libre, aucun stationnement ne peut y être admis.

Avec un minimum d'attention de la part de chacun, nous devrions arriver à ce que Clamart devienne en matière de stationnement une ville agréable pour le plus grand bien de tous.

Maurice HERVET,
maire adjoint.

TROP D'ACCIDENTS

Chaque lundi on fait le bilan du nombre des accidents de la circulation, de celui des morts et des blessés.

Il est invraisemblable que l'on soit amené à faire de telles statistiques ; si chacun respectait le code, combien de victimes en moins ?

En France, pour 1972, 16 620 morts ; en 1973 le chiffre de 17 000 risque d'être atteint sinon dépassé.

Pour notre département des Hauts-de-Seine, sur cinq accidents il y a un enfant ou un adolescent touché.

Pour 7 000 accidents dans notre département en 1972, on a relevé :

— 123 tués
— 1 287 blessés graves
— 6 822 blessés légers

Pour le département Ville de Paris, j'extrais de la revue « Liaisons » éditée par la préfecture de police dans son numéro 198 d'avril 1973 des chiffres susceptibles de provoquer des réflexions salutaires.

En cinq ans le nombre des accidents mortels a augmenté de 17 %. Dans le même temps le nombre d'accidents avec blessés a progressé de 129 %.

Pour Clamart il y a aussi de trop nombreux accidents enregistrés sur les grands axes qui traversent notre ville.

Voici pour 1972 la statistique des accidents sur les voies nationales et départementales :

	Accidents	Morts	Blessés
	—	—	—
— N. 187, route de la Garenne ..	1		2
— N. 306, av. du Gal-de-Gaulle ..	68	2	115
— N. 306 A, Pavé-Blanc	11		16
— C.D.2, Barbusse/Trébignaud ..	52	3	68
— D. 68, Châtillon/P.-V.-Couturier, avenue Schneider	10		13
— D. 71, Jean-Jaurès	16	1	25
— D. 130, J.-C.-Clément, Péri/Victor-Hugo, Vigouroux	29		39

Pour l'année 1972 sur la circonscription de Clamart y compris les voies communales il y a eu au total :

— 10 tués
— 316 blessés

pour 289 accidents corporels.

Si l'on recherche les causes des accidents, on remarque qu'à Paris, l'heure la plus dangereuse se situe entre 18 et 19 heures. Comme je le disais dans un article précédent, il faut compter avec la fatigue d'une journée de travail !

Rappelons qu'en agglomération la priorité est à droite.

Sur Paris, le non-respect de la priorité est cause de 82 % des accidents, et ce sont les piétons qui fournissent 50 % des morts dont 54 % de ceux-ci pour des traversées en dehors des passages signalés au sol.

GARAGE DU CENTRE

Bathedou

AGENT OPEL

CONCESSIONNAIRE
MORRIS M.G. RILEY
PRINCESS INNOCENTI

39, Av. Victor-Hugo - CLAMART (92) - Tél. 642-05-45

L. OGIER

COURRIER AUTOMATIQUE A FAÇON SUR IBM 72

36, rue Chef-de-Ville, 36 — 92140 CLAMART

PRIX D'UNE LETTRE PERSONNALISÉE (20 lignes) AVEC ADRESSE SUR LA LETTRE : 1,50 F

Tél. : 645-27-66

Ets GALLET-DELAGE

SPECIALISTE DE L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC

17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (94)

Tél. : 588-05-53 et 21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT postes de transformation. Entreprise agréée par l'EDF

—■—

ECLAIRAGES DE STADES

Ets B. M. C.

CARROSSERIE AUTOMOBILE
TOLERIE • PEINTURE

11, rue Martin, 92140 CLAMART — Tél. : 642-11-89

S D F

Stores Décoration Fermetures

Toiles — Bannes de magasins
Portes de placards - Volets, etc.

49, avenue Schneider
92140 CLAMART
— Tél. : 642-80-55 —

OUVERT JUSQU'A 20 HEURES

DEVIS GRATUITS

cde

3, av. Jean-Baptiste-Clément
92140 CLAMART

Tél. : 736-28-36
642-01-66

LIBRE SERVICE BOIS

distributeur stockiste

- Bois pré-travaillés : **PROBOIS**
- **ESCALIERS ESCAMOTABLES**
- **ESCALIERS « HÉLICOIDAL - YSERON »**
- **FENÊTRES** pour toits en pentes
- **CRÉMAILLÈRES « SOVELLA »**
- **TIROIRS DE RANGEMENT « C.D. »**
- **PORTES DE SÉPARATION « M.G.E. »**
- **PORTES ACCORDÉON BOIS « PELLA »**
- **PORTES MIROIR « WILLANDRY »**
- **« DALAMI »**

tout ce qui concerne votre intérieur ...

- **PAPIERS PEINTS**
- **PEINTURES**
- **PANNEAUX DÉCORATIFS**

DÉBIT A VOS MESURES

CONCESSIONNAIRE DES

- **PORTES DE PLACARDS PLIANTES**

pratiques
décoratives
pose facile

circulation - stationnement (suite)

— 80 % de ces piétons ont plus de 16 ans.
— 20 % de ces piétons ont moins de 16 ans.

Il y a aussi la vitesse ; elle est maintenant limitée sur la plupart des routes à 100 km/h mais rappelons-nous qu'en ville le maximum autorisé est de 60 km/h et encore dans certains cas cela peut être trop. Il faut savoir lever le pied.

Signalons aussi que les enfants ne devraient jamais être aux places avant ; en cas de chocs ils sont moins résistants, donc plus vulnérables.

L'état des pneus intervient également. Lors d'un contrôle dans les Hauts-de-Seine en 1972, sur 9 812 véhicules examinés, 1 % avaient des pneus en mauvais état, 15 % roulaient sur des pneus déjà assez usagés.

J'ai déjà évoqué la ceinture de sécurité qui est une protection efficace contre la gravité des accidents.

Maintenant le port de cette ceinture est obligatoire sur les routes pour bon nombre de voitures, mais croyez bien qu'elle est aussi efficace en agglomération. Et même si votre voiture n'est pas astreinte à l'obligation de cette ceinture, faites-le quand même, cela peut vous sauver la vie.

Il a été estimé que pour 1 000 accidents, une ou deux voitures prennent feu ? Vous risquez que le choc contre le pare-brise vous ait rendu inconscient. Dans ce cas il y a grand danger pour vous et vos passagers d'être brûlés.

Si vous portez la ceinture, il y a 99 chances sur 100 pour que vous gardiez votre lucidité, ce qui vous laisse la possibilité de vous libérer.

En ce qui concerne les deux-roues, engins avec ou sans moteurs, trop de conducteurs se lancent dans la circulation sans connaître suffisamment le code de la route ni la signification de certains panneaux.

Le port du casque est maintenant obligatoire pour les engins à moteur, même en ville. Cette mesure s'applique également aux passagers éventuels.

Il faut compter aussi avec l'alcoolémie.

Sur Paris, en 1972, les dépistages quant aux accidents survenus donnent les chiffres suivants :

— 15 % ne sont pas en infraction à ce sujet ;
— 10 % : alcoolémie de 0,80 à 1,19 % = contravention.
— 75 % : taux d'alcoolémie de 1,20 % et plus — cela est un délit.

Dans le département des Hauts-de-Seine, sur 2 000 alcootests pratiqués en 1972, 700 se sont révélés positifs.

Il y a eu pourtant auparavant les campagnes de la Prévention routière dont l'une d'elles était axée sur les méfaits de l'alcool.

Les infractions au code de la route, sur Clamart, relevées par le corps urbain de police local provoquent environ deux cents P.-V. par mois.

Les plus courantes sont :

— Franchissement de feux rouges.
— Franchissement de lignes jaunes continues.
— Franchissement de stop.
— Demi-tour en pleine voie.
— Vitesse excessive.

Les infractions graves peuvent entraîner le retrait du permis de conduire.

A chacun d'en tirer la conclusion.

ORDURES MÉNAGÈRES EN SACS

Un certain nombre d'habitants utilisent pour l'évacuation des ordures ménagères des sacs en polyéthylène. C'est une bonne pratique. Nous prions simplement les utilisateurs de bien fermer ces sacs.

En effet, si un animal errant renverse un sac non fermé tout se répand sur la chaussée et avec un coup de vent les déchets sont dispersés.

Ceci contribuera à maintenir notre ville plus propre.

Merci d'avance.

ORDURES MÉNAGÈRES JOURS DE FÊTES

Rappel des jours avec ou sans ramassage des ordures ménagères :

— Mardi 1er janvier (Jour de l'An) : pas de ramassage.
— Lundi 15 avril (lundi de Pâques) : il y aura ramassage.
— Mercredi 1er mai (Fête du Travail) : pas de ramassage.
— Mercredi 8 mai (jour non chômé, victoire 1945) : il y aura ramassage.
— Jeudi 23 mai (Ascension) : pas de ramassage.
— Lundi 3 juin (lundi de Pentecôte) : il y aura ramassage.
— Dimanche 14 juillet (Fête nationale) : pas de ramassage.
— Jeudi 15 août (Assomption) : pas de ramassage.
— Vendredi 1er novembre (Toussaint) : pas de ramassage.
— Lundi 11 novembre (Armistice de 1918) : il y aura ramassage.
— Mercredi 25 décembre (Noël) : pas de ramassage.

GLACE, NEIGE ET VERGLAS

Voilà deux ans que sur Clamart nous n'avons pas à en supporter les inconvénients.

Il ne peut être préjugé que cela durera toujours.

C'est pourquoi je pense utile de remémorer l'essentiel des dispositions du Règlement Sanitaire des Hauts-de-Seine du 24 avril 1972 au cas où nous reverrions ces intempéries :

Art. 89 A, § 9. — *Des arrêtés fixent les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et glace.*

Ces obligations... visent à obtenir dans les meilleurs délais le déblaiement des neiges et des glaces au droit des bâtiments, des boutiques, et plus généralement de tous locaux ou terrains ayant immédiatement accès sur la voie publique, de façon à permettre la circulation des voitures et des piétons dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Les dispositions sont prises pour que les caniveaux soient dégagés sur une largeur de 50 centimètres.

En cas de verglas, les propriétaires ou les locataires riverains sont tenus de jeter au devant de leurs habitations, boutiques, et autres locaux ou terrains, et jusque sur la chaussée, des cendres, du sable ou du mâchefer.

L'article 89 B, § 4, étend les mêmes dispositions et obligations aux riverains des voies privées.

RÉUNION DE QUARTIER

Secteur Gare-Roissis

VENDREDI 25 JANVIER 1974, à 21 heures

Préau de l'École des Filles Jules-Ferry

Si vous désirez que nous traitions un problème particulier, nous vous serons reconnaissants de nous le signaler quelques jours à l'avance, afin que nous puissions nous munir des documents nécessaires.

Dans ce cas, écrire à : **M. HERVET, Maire adjoint à la Mairie de CLAMART.**

10, avenue Réaumur
92-CLAMART
Téléphone : 630-21-42

Olympia

OLYMPIA : une référence mondiale. **OLYMPIA :** la signature connue, appréciée, achetée, utilisée depuis 60 années dans plus de 100 pays. **OLYMPIA :** un programme inégalé de machines de bureau. **OLYMPIA :** le Conseil, l'Ingénieur, l'Organisateur des ensembles de machines de bureau dans l'entreprise. **OLYMPIA :** votre voisin dans 200 villes de France.

OLY 30

LES ORDURES NON MENAGERES

Le ramassage des objets encombrants et de tout ce qui ne peut être évacué quotidiennement par les bennes à ordures est fixé en 1974 sur la période qui s'étend du 16 avril au 9 mai.

Les douze secteurs restent inchangés.

Des tracts seront distribués, des affiches seront placardés sur les panneaux officiels, aux vitrines des commerçants ainsi qu'aux différents marchés de la ville, pour préciser les jours de passage et les différents secteurs que nous rappelons ci-dessous :

Secteur n° 1 Montholon-Percy :
— Mardi 16 avril.
Secteur n° 2 Schneider :
— Mercredi 17 avril.
Secteur n° 3 Brissard-Sarty :
— Jeudi 18 avril.
Secteur n° 4 Garrements :
— Mardi 23 avril.
Secteur n° 5 Jules-Ferry :
— Mercredi 24 avril.
Secteur n° 6 Maison-Blanche :
— Jeudi 25 avril.
Secteur n° 7 J.-B.-Clément :
— Lundi 29 avril.
Secteur n° 8 Mairie :
— Mardi 30 avril.
Secteur n° 9 Jardin-Parisien :
— Jeudi 2 mai.
Secteur n° 10 Carnets-Feuillants-Champagne :
— Mardi 7 mai.
Secteur n° 11 Bretagne - Pavé - Blanc - Trivaux:
— Mercredi 8 mai.
Secteur n° 12 Garenne :
— Jeudi 9 mai.

Précisons que les rues indiquées sur les tracts sont celles qui délimitent chaque secteur, lequel, bien entendu, est parcouru en totalité.

CONDITION INDISPENSABLE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

— le RESPECT DES DATES ET DES HORAIRES.

Merci par avance.

Le Bouton Poussoir

Sur les nouveaux feux de circulation nous nous efforçons de placer à chaque installation des boutons poussoirs.

Cela permet aux piétons de solliciter du mécanisme le passage au feu rouge pour les voitures afin de pouvoir traverser la chaussée en étant sécurisé.

APPUYER UNE FOIS ET A FOND.

Il faut un certain temps pour que l'armoire du feu, après avoir enregistré l'appel, puisse l'intercaler dans le programme des circuits normaux de la circulation.

Donc ATTENDRE que le cycle de rotation du feu se fasse et que le RAPPEL PIÉTONS indique que l'on peut traverser.

CE N'EST PAS UN JOUJOU !

Ne laissez pas les enfants jouer avec, car indépendamment de l'énervement des conducteurs de véhicules — ce qui est néfaste pour une bonne conduite en agglomération — cela perturbe la circulation.

DES NOUVELLES DU CINE-PHOTO-CLUB CLAMARTOIS

Depuis le mois de septembre, le Ciné-Photo-Club de Clamart a rouvert ses portes. Après l'assemblée générale annuelle qui a approuvé le compte rendu financier et renouvelé, à l'unanimité, sa confiance au Conseil d'administration, les sections ont repris toutes leurs activités.

La section Photographie, pour sa part, s'est orientée vers les présentations en noir et blanc, projections de diapositives, travaux de laboratoire et cours de photo. Elle procède aussi à la sélection des épreuves pour les prochains concours et salons auxquels elle participera durant la saison 1973-1974. Ses membres espèrent remporter des succès au moins aussi grands que durant l'année écoulée.

De son côté, la section Cinéma a déjà tenu une séance technique ainsi qu'une séance de projections où furent projetés et discutés les films présentés par MM. Estiot, Linarès, Nonnet, Perrier, Plais et Zamanski. Dès à présent, elle prépare l'organisation du concours de films d'amateurs devant avoir lieu le 9 février 1974, ainsi que le deuxième Festival « Le Blason », qui se déroulera du 25 au 28 avril 1974.

De tout cela, nous ne manquerons pas d'en reparler durant les semaines à venir. Mais, dès à présent, nous encourageons vivement toutes les personnes ayant réalisé des films de famille, de vacances, etc... ou exécuté des photographies et désireuses de montrer leurs productions, soucieuses de discuter, de se perfectionner dans l'art du cinéma, de la photographie et du son, de prendre contact ou apporter leur adhésion ; il n'en coûte que 20 F par an, au Ciné-Photo-Club. Le C.P.C.C. pour les initiés.

Rappelons, en ce début de saison, que les séances ont lieu tous les vendredis, salle Jean-Mermoz. L'on peut également prendre contact avec l'un des animateurs de ce club sympathique. Les membres du bureau étant : M. PLAIS, Président administratif ; M. BRUGUET, Secrétaire ; Mme WILLAUME, Trésorière ; M. LAPIERRE, Président de la section Photographie ; M. BONNEL, Président de la section Cinéma.

Adresse pour le courrier : M. PLAIS, 9, rue des Sablons, Clamart.

3me concours "club" de films amateurs

Comme nous l'avons précédemment annoncé, c'est le **SAMEDI 9 FÉVRIER 1974, Salle J.-MERMOZ,** qu'aura lieu le **IIIe Concours « CLUB »** de films non professionnels.

Rappelons que ce concours amical est organisé par la Section **CINÉMA DU CINÉ-PHOTO-CLUB de CLAMART.** Il est ouvert à tous les cinéastes amateurs habitant Clamart ou ayant une activité dans notre ville ainsi qu'aux membres du C.P.C.C. Son but essentiel : développer le cinéma dans le domaine de l'amateurisme et permettre aux cinéastes débutants de s'exprimer.

Nous engageons vivement toutes les personnes disposant d'une caméra à venir présenter leur film quel que soit le sujet : voyage, vacances, famille, reportage, scénario, etc. Un prix spécial est décerné au meilleur film sur CLAMART. Les formats admis sont : le 8 mm, le Super 8, le 9,5 et le 16 mm. Les films peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Cinéastes, inscrivez-vous nombreux.

Pour tous renseignements, écrire à **M. PLAIS,** Président administratif, **9, rue des Sablons, CLAMART.** Les inscriptions seront closes le **25 JANVIER 1974.**

★ Prêt-à-porter
★ Chemiserie
★ Vêtement professionnel
★ Imperméable

« dans les meilleures marques »

A LA VILLE DE CLAMART

RAYON HOMME FORT

642-45-68

6, avenue Jean-Jaurès
(face Mairie) 92-CLAMART

Pour les petits et les grands.... venez à

LA JOIE D'OFFRIR

JOUETS • CADEAUX • LUSTRERIE

ARTICLES DE VOYAGE ET POUR ECOLIERS

8 et 10, avenue Jean-Jaurès - 92-CLAMART — Tél. : 642-42-98

LOISIRS ET CULTURE

SOCIETE DES BEAUX-ARTS DE CLAMART

Le 27 octobre dernier une foule nombreuse se pressait dans les salons de l'hôtel de ville pour le vernissage du 12e Salon de la Société des Beaux-Arts de Clamart. Mme Claudie Bourotte, la présidente, accueillait M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs ; M. Paul Vauclair, député, ; M. Jean Gisclar, sous-préfet d'Antony ; M. Jean Fonteneau, maire de Clamart, et les membres du Conseil municipal, et leur présentait les œuvres exposées.

Le premier souci des organisateurs de cette exposition avait été de réduire le nombre des œuvres afin de les présenter d'une façon plus dégagée et de les mettre plus sûrement en valeur.

On remarquait les toiles des invités et des membres du bureau : MM. Boris de Mourzitch, Courtin, Delpoux, Gorin, Parrens, Thiberville et Coufleau, ainsi que l'aquarelle de M. Ray David. Les dames, fort bien représentées par Mmes Cotelle-Clère, Dréanne, Giry-Gouret, Loyau, Maucuit, Pauly et Wiame, présentaient une sculpture, de délicats dessins ou des toiles vigoureuses.

Les fidèles exposants : MM. Chenu, Salaün, Sementzeff, Ludovico, Frégère, Godin, Audoux, Karmowski, ne décevaient pas leurs admirateurs et prouvaient que les médailles qui leur avaient été décernées il y a quelques années avaient été bien méritées.

M. Audoux exposait une très belle tapisserie d'Aubusson.

Les dessins et les aquarelles étaient très remarqués, ayant pour auteurs Mmes Jeanniot, Laurent-Jardon, Schwarzé-Maizier et M. Joly.

Deux toiles abstraites de grande qualité étaient particulièrement admirées, exécutées par MM. Lepaulard et Tchakerian.

Les sculptures de M. De Rosa (médaillé en 1972) et de Mme Pouyet (médaillée en 1968) attiraient les regards.

Mmes Pouyet, Mery, Meunier et Podevin, connaissant le point faible des femmes, offraient à leur convoitise de forts beaux bijoux d'émaux qui valaient à leurs créatrices un diplôme d'honneur pour chacune d'entre elles.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, M. Fonteneau dit toute sa joie d'accueillir les personnalités qui avaient bien voulu présider ce vernissage et sa satisfaction devant l'effort développé par la Société des Beaux-Arts afin d'améliorer, d'année en année, la qualité du Salon. Mme Claudie Bourotte remercia vivement M. Pierre Mazeaud, qui avait bien voulu visiter ce Salon malgré les nombreuses occupations qui l'accaparent, et M. Fonteneau et la Municipalité, qui, par leur aide et leur générosité, permettent à une telle exposition d'exister.

M. Pierre Mazeaud voulut bien prendre la parole à son tour et manifester sa satisfaction après la visite de ce Salon et remercia les artistes qui avaient composé ce bel ensemble d'œuvres. Il félicita particulièrement M. Gauthier, dont l'œuvre récompensée d'un diplôme d'honneur, lui rappelait des souvenirs d'escalades en montagne.

Les artistes qui avaient été remarqués par le jury furent alors récompensés. M. Pierre Mazeaud remit la médaille de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs à M. De Galkowski ; M. Jean-Marie Guyot remit la médaille du Conseil général des Hauts-de-Seine à M. Piquet, et M. Fonteneau offrit à Mlle Pernet Évelyne la médaille du Conseil municipal.

Le premier Prix de Peinture fut décerné à M. Coustillac et le 2e Prix à M. Pommier, fidèle exposant. Des diplômes d'honneur furent attribués à Mlle Sorin, Mme Cavaille, MM. Ott et Bailly.

En ce qui concerne le dessin, la jeunesse triomphait puisque le Prix du Conseil municipal avait été remis à Mlle Pernet, suivie par Michel Marguerie, 1er Prix, et Mlle Claire Sorin, 2e Prix. Des diplômes récompensaient les œuvres de MM. Gauthier, Tessier et Sorin.

Le 1er Prix de Sculpture revint à M. Meaugeais et le 2e à M. Malausséna, tandis que M. Trouillaud recevait un diplôme d'honneur.

Mme Le Sueur Colette reçut la médaille des Arts appliqués pour ses magnifiques tableaux d'émaux, et ainsi que nous l'avons déjà indiqué, des diplômes d'honneur récompensèrent les créatrices des bijoux d'émaux.

Cette exposition s'est déroulée pendant deux semaines, visitées par de nombreux amateurs d'art, visiblement satisfaits, et d'après les commentaires de nombreux visiteurs, la qualité et la présentation de ce 12e Salon étaient en progression.

Nous espérons donc que le prochain Salon de la Société des Beaux-Arts attirera en 1974 de nombreux et talentueux artistes et des visiteurs encore plus nombreux et plus satisfaits. Cela pour le plus grand plaisir de ses organisateurs qui puisent dans la satisfaction de tous le dynamisme nécessaire à sa préparation.

Claudie BOUROTTE.

Le Salon des Beaux-Arts à Clamart, salle du Conseil municipal. (Photo LAPIERRE.)

Pensez dès maintenant à votre déguisement

pour le 2me GRAND BAL COSTUMÉ DE LA MI-CARÊME

organisé par le Comité des Fêtes

SAMEDI 23 MARS 1974 à 21 heures

au gymnase du stade, place Hunnebelle

en attraction : Orchestre, Chanteurs et Chanteuses TZIGANES et les BALLETS TYPIQUES CAUCASIENS

CONCOURS DE COSTUMES —— NOMBREUX PRIX

ateliers parisiens de confection

CONFECTION FEMININE — PANTALONS DAMES

EMPLOIE DU PERSONNEL FÉMININ

10, rue du Commandant Duval - 92-CLAMART — Tél. : 642-93-35

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ H.T. - B.T.
INSTALLATION — DÉPANNAGE

LECTROMA

S.a.r.l. au Capital de 30 000 F

ÉLECTRO-MÉNAGER - TOUS TRAVAUX ÉLECTRIQUES

Agréé E.D.F.

233, av. Victor-Hugo, 92140 CLAMART — Tél. 642-84-59

Pierre MARTIN

HORLOGER
BIJOUTIER

AU TREFLE D'OR

173, avenue Victor-Hugo

92140 CLAMART Tél. : 642-06-47

Entreprise R. BONHOMME

475, AVENUE DE LA LIBERATION - CLAMART — 642-58-60

Tous matériaux de construction et de décoration d'occasion

TCRA

BOUTILLIER

TRANSACTIONS IMMOBILIERES COMMERCIALES et INDUSTRIELLES

212 et 231, AVENUE JEAN-JAURÈS, 92140 CLAMART

—— CORRESPONDANTS PARIS ET PROVINCE ——

Tél. : 642-70-17 et 642-08-83

AGENT IMMOBILIER FNAIM

LE SPORT A CLAMART

TROIS GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Dès le retour des vacances, le C.S.M. Clamart a renoué avec ses nombreuses activités et a vu se dérouler sur son territoire trois importantes manifestations qui sont devenues des classiques : nationales et internationales pour le volley, régionales pour le tennis de table, départementales pour le handball.

16e TOURNOI DE VOLLEY des 29 et 30 septembre 1973

Le temps maussade n'aura pas suffit pour faire échec à la volonté des organisateurs Clamartois et aux amoureux du volley. Quant aux joueurs, bien que certains terrains soient indisponibles par suite de la pluie, la majorité des équipes engagées ont pu évoluer et donner le meilleur de leur valeur. Le challenge Chays, épreuve des plus importantes, a réuni des équipes étrangères et françaises de haut niveau. Bien que s'attendant à une finale entre Polonais de Mielec et Roumains de Galatzy, deux équipes françaises disputèrent cette finale : la V.G.A. Saint-Maur et le Stade Français. Saint-Maur l'emporta sur le stade par 2 sets à 0 (15/9, 15/10).

Nous vous rappelons pour mémoire que ce tournoi a réuni plus de trois cents équipes ; un total de 3 000 volleyeurs se confrontant dans huit catégories différentes, challenges et coupes.

Nous vous communiquons les principaux résultats de ces rencontres :

Challenge Chays : V.G.A. Saint-Maur bat Stade Français par 2 à 0.

Coupe féminine : B.M. Sosnowiec bat le P.U.C. par 2 à 0.

Coupe du C.S.M. Clamart : Faisanderie Saint-Cloud bat Viroflay par 2 à 1.

Coupe Meimoun (Corporatif masculin) : I.B.M. Paris bat Chrysler-Simca par 2 à 1.

Coupe Corporative féminine : U.N.E.S.C.O. bat P.T.T. Paris par 2 à 0.

Juniors masculins : R.C.F. bat Stade Français par 2 à 0.

Juniors cadettes : R.C.F. bat C.S.M. Clamart par 2 à 0.

Cadets : Stade Français bat R.C.F. par 2 à 1.

Quant à Clamart, grand organisateur de ce tournoi unique en Europe, sa prestation fut honnête puisqu'il finit septième sur douze dans le Challenge Chays, réservé aux nationaux et internationaux.

Nos féminines finirent neuvième sur seize, ce qui là encore est très honorable si l'on considère que ce jour-là la section de volley clamartoise avait à s'occuper de ses nombreux invités.

Depuis le déroulement de cette imposante manifestation, le championnat a repris et nous pouvons vous dire que Clamart a vaincu Cannes et Vincennes, ce qui laisse bien des espoirs pour... Attendons ! Mais essayons de faire un effort pour venir supporter nos amis dans leurs rencontres qui se déroulent le plus souvent à quelques pas de chez vous, je nomme le stade Hunebelle. Des dates précises de ces rencontres vous sont communiquées par voie d'affiches.

Le Responsable de l'Information.

Pour tous renseignements :
BUREAU DES SPORTS
26, rue du Trosy
92140 CLAMART

3e TOURNOI DE HANDBALL « Michel Routaboul-René Ricard » le 23 septembre 1973

Reportons-nous aux lignes écrites par notre ami Henri Duboc, président de la section Handball du C.S.M.C.

« Après une pensée pour notre regretté Michel, le challenge débuta comme prévu à 9 heures dans la salle du gymnase Hunebelle, place Hunebelle. Les équipes du C.S.M. Puteaux (détenteur 72-73), Bois-Colombes, Vanves, Avia et C.S.M. Clamart se rencontrèrent dans une poule unique où le classement par points donna les résultats suivants :

1er Puteaux.

2e Bois-Colombes.

3e Avia.

4e Vanves.

5e C.S.M. Clamart.

Il fut attribué au Stade de Vanves le challenge du « fair-play » et la coupe de l'Amitié (offerte par « L'Arc-en-Ciel Sport », que nous remercions vivement).

Dans le challenge René Ricard, trois équipes s'affrontaient : **A.P.A.S.** (détenteur 72-73), **P.U.C.** et **C.O.B.**

Le **P.U.C.**, au grand complet, nous faisait une très belle démonstration de handball qui enchanta tous les spectateurs. A.P.A.S. et C.O.B., qui s'affrontaient dans le premier match, nous montrèrent ce qu'est l'âpreté et l'engagement dans ce sport. »

Résultats des rencontres :

1er P.U.C.

2e C.O.B.

3e A.P.A.S.

Nettoyage et entretien de tous locaux
FOURNISSEUR DES ADMINISTRATIONS
S.T.E.M.
3, AVENUE DE CORBERA - PARIS-12e — TELEPHONE : 628-25-37

AGENCE OFFICIELLE
GARAGE BEAUVAIS
CITROEN-PANHARD
AUTOBIANCHI

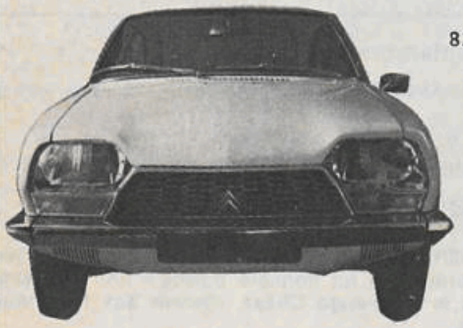

83, r. Condorcet
CLAMART
Téléph. : 642-06-70

Carrosserie
Peinture
au Four

ELECTRAD
CADEAUX — CRISTAUX — LISTES DE MARIAGE
BOUGLEUX Marcel
CHOIX LUMINAIRES
Fournitures électriques installations
29, rue Lazare-Carnot - 92-CLAMART — Tél. 644-37-88

PIANOS ANDERS
NEUFS toutes marques - OCCASIONS garanties
ACHAT • ECHANGE
Location-Vente : 100 F par mois
17-21, rue Monge 75005 PARIS
Tél. : 325-56-79 et 033-59-87
Fournisseurs de nombreux Conservatoires et Ecoles de Musique

MENUISERIE ET CHARPENTE
S. A. des Ets — qual. OPQCB 211-2210 ****
GIFFARD
maison fondée en 1924
17, Av. Schneider - 92-CLAMART
Tél. : 642-32-86 — 642-78-73
Agencement
Escaliers
Parquets
Fermetures
Plafonds
Cuisines

j. peignon
CLOTURES EN CHATAIGNIER
TREILLAGES — PIEUX — TUTEURS
109, Av. Victor-Hugo - CLAMART — Tél. : 642-00-42

ATELIERS DE FABRICATION D'OUTILLAGES
A-F-O
Siège social et Ateliers : 538 Av. du Gl-de-Gaulle
CLAMART Tél. : 642-18-39
Moules métalliques mécanisés pour alliages légers
Aluminium - Zamac - Bronze d'Alu - Laiton
Moules Basse Pression

BRUSQ & ses Fils
60, av. marguerite-renaudin - clamart - hauts-de-seine
ENTREPRISE GENERALE DE
MAÇONNERIE
COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Tél. : 642-16-04

PAULETTE FOURRURES
EN TOUS GENRES
Réparations — Transformations — Lustre et Apprêt
Nettoyage — Garde
Chevalier du Mérite Artisanal
46, rue des Closiaux
92140 CLAMART Tél. : 642-05-21

Contrôle Bailey
fabrique du matériel de contrôle industriel et de régulation automatique pour centrales thermiques et nucléaires et pour tous procédés industriels dans son établissement de la
ZONE INDUSTRIELLE
DU PETIT CLAMART
5, avenue Newton - CLAMART (92)
Téléphone : 736-21-10 et 644-45-10

Challenge de l'Essor
A.S.P.T.T.-CLAMART
Clamart vainqueur par 12 à 9.

(Photo LAPIERRE.)

PING-PONG
Tournoi 1973
les 13 et 14 octobre
16 tables (stade Hunebelle)

(Photos LARBALETTE.)

Ets Vidal

Agent Officiel grandes marques

☆

RADIO — TELEVISION

PHOTO GRUNDIG
AGFA SCHNEIDER

Dépannages à domicile toutes marques
Ouvert le dimanche de 9 h à 12 h 30

3, av. Jean-Jaurès — **Tél. : 642-85-75**
(Mairie de Clamart)

Lip Electronic. Venez choisir la vôtre chez

- Pas de remontage.
- 30 modèles pour homme et pour dame à partir de 199 F.

42809 - Modèle acier, calendrier 500 F

lip

G. LEDOUX

DU CHOIX

LA CLOCHE D'OR
25, Av. JEAN-JAURES
CLAMART
642.17-57

BIJOUTERIE — ORFEVRERIE
HORLOGERIE — JOAILLERIE

BRUSQ & ses Fils

60, av. Marguerite-Renaudin - Clamart - Hauts-de-Seine

ENTREPRISE GENERALE DE

MAÇONNERIE
COUVERTURE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Tél. : 642-16-04

TRANSPORT - TERRASSEMENT
LOCATION - DÉMOLITION
DÉCHARGE - EXPLOITATION DE CARRIÈRES

S.A. C.H. BOTTEMANNE

65, rue Pierre-Brossolette
92320 CHATILLON-S.-BAGNEUX - 642-86-87

LA CONSTRUCTION RATIONNELLE S. A.

Tél. : 926-87-10, 11 et 12

Entreprise générale de construction
Étude et réalisation

Maçonnerie — Béton armé

185 - 187, avenue du Général-Leclerc, 78 - VIROFLAY

REJANE DECOR J.-P. CADARS

SPECIALISTE REVETEMENTS DE SOLS
Devis gratuit
PAPIERS PEINTS — PEINTURES
5, rue du Troisy - 92-CLAMART
Tel. : 736-35-41 et **642-39-18**

Textiles — Décor

Tissus d'ameublement
Rideaux — Linge de maison
Tapisserie — Décoration

197, av. Victor-Hugo, **CLAMART - Tél. : 736-05-52**
(Anciennement : 28, rue Lazare-Carnot)

les imprimeurs techniques

49, rue du Trosy - 92140 CLAMART

Téléphone : 642-72-35

5e TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
les 13 et 14 octobre 1973 au stade Hunebelle

Ce tournoi, comprenant six séries, a vu évoluer plus de 520 participants dans le gymnase Hunebelle de Clamart sur seize tables mises à leur disposition.

En dehors de nombreux prix qui leur ont été remis, dont une importante quantité leur avait été offerte par les commerçants de notre ville, quatre challenges et une coupe furent attribués aux différentes équipes participantes.

Le challenge de la Municipalité, remporté par Meudon, 2e Clamart, 3e Antony.

Le challenge « La Hutte » (M. Bourbon), remporté par Amiens, 2e Le Kremlin.

Le challenge des « Nouvelles de Versailles », remporté par Meudon, 2e Clamart, 3e Nanterre.

Le challenge des Jeunes (T.A.S.), remporté par Clamart, 2e Antony, 3e Châtillon.

Coupe du Ministère de la Jeunesse et des Sports, remportée par Gauthier, du C.S.M. Clamart, vainqueur des cadets.

En victoire individuelle :

Toutes séries :

— 1/2 finale : Hélaine, d'Amiens bat Vincent Purkard, du Kremlin-Bicêtre, par 2 à 0.

— 1/2 finale : Walzack, de Malakoff, bat Kopriunjak, de l'U.S.S.E.G., par 2 à 0.

— En finale : Hélaine, d'Amiens, bat Walzack, de Malakoff, par 3 à 1.

— **4e série (non classés) :** Wunderman, de l'U.S.M.T., bat Guille, de Levallois, par 3 à 0.

— **Série non classés :** Éloy bat Eymard, du C.S.M.C., par 3 à 0.

— **Minimes :** Aschehoug, d'Antony, bat Berthe, de Châtillon, par 2 à 0.

— **Benjamins :** Vittet, du C.S.M.C., bat Dessien, de Meudon, par 2 à 0.

Coupes et plaquettes vinrent récompenser ces vainqueurs et finalistes.

Durant ces deux jours, de nombreux supporters vinrent soutenir et encourager leurs équipes favorites. Ils s'intéressèrent vivement à l'évolution de cette petite balle blanche dans ce vaste gymnase, qui, entre les mains de joueurs comme V. Purkard, ancien champion de France ; Hélaine, deux fois finaliste ; Walzack, finaliste ; Kopriunjak, joueur yougoslave arrivé récemment à Paris, prenait des allures de petit satellite dans l'espace.

Dans un autre domaine, ce même après-midi, quelques mètres plus loin, nos rugbymen affrontaient les joueurs de la Police et obtenaient une victoire par 12 à 3, qui pèsera favorablement dans le déroulement du championnat de France de 2e division.

Au cours de ces tois grandes manifestations qui se déroulèrent stade Hunebelle, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreuses personnalités, et en particulier : MM. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports ; Paul Vauclair, député des Hauts-de-Seine ; Jean Gislar, sous-préfet ; Jean-Marie Guyot, conseiller général ; Jean Fonteneau, maire de Clamart ; Jean Besnard, maire adjoint, chargé des sports ; de nombreux conseiller municipaux, et Charles Vionnet, notre président, ainsi que beaucoup d'amis d'autres disciplines.

N'oublions pas pour autant l'E.I.S. qui, bien structurée, préparera et orientera nos jeunes vers les disciplines pleines d'espoir de notre club, et toutes les autres sections qui sans relâche restent à votre service.

La publication d'un bulletin d'information par un grand nombre d'entre elles nous fait bien augurer de leur vitalité : le « Yocoball » pour le Rugby, « Le Mot du Président » pour le Basket, « La Natation », la plaquette du Volley, les calendriers du Foot, du Rugby, du Basket, vous permettront d'être informés plus complètement sur les activités du C.S.M.C.

Remercions nos amis de l'effort accompli pour réaliser ce travail, et n'oublions surtout pas les généreux annonceurs qui sans cesse font un effort pour faire plaisir à ses bénévoles dévoués à la cause du sport local.

FOOTBALL

C'est reparti...

La saison a recommencé et nos jeunes et moins jeunes parcourent à nouveau les stades. Les dirigeants forment bien sûr des souhaits de réussite pour cette saison et il n'est pas présomptueux de penser que les objectifs fixés peuvent être atteints. En effet notre équipe fanion, moribonde l'année dernière, joue actuellement les premiers rôles dans le championnat de promotion de première division ; aux bons éléments de la saison dernière, sont venus se joindre quelques nouveaux joueurs extérieurs, ainsi que des juniors devenus seniors et même il est à noter que trois juniors actuels tiennent leur place régulièrement dans l'équipe. Avec de tels éléments et un entraîneur compétent il n'est pas exagéré de prévoir le retour en première division.

Pour nos jeunes I cette année la situation est beaucoup plus ardue, car grâce à leurs excellents résultats de la saison passée, ils opèrent maintenant en promotion de division d'honneur où le football est beaucoup plus physique et rapide. Nos minimes sont invaincus, par contre nos juniors, cadets et pupilles courent après leur première victoire ; mais cela ne saurait tarder car nous constatons chaque dimanche une adaptation meilleure et des scores de plus en plus serrés. C'est bon signe. Donc de ce côté-là le maintien en promotion d'honneur ne doit poser aucun problème.

Nos équipes secondes de jeunes ont fait un départ sur les chapeaux de roues. N'oublions pas nos vétérans, et leur longue barbe blanche, ainsi que nos équipes réserves qui se défendent plus qu'honorablement.

Le football renaît à Clamart, et le tournoi junior de juin 1973 n'est pas étranger à ce phénomène. Une lettre très touchante de l'équipe junior suisse en est la meilleure preuve « qu'espérer de plus pour des « petits Suisses » que de participer à une telle compétition qui a été une réussite et a apporté énormément aux jeunes qui se sont rencontrés » fin de citation.

Voilà un encouragement pour tous, et plus particulièrement pour les dirigeants.

A bientôt sur les stades.

TENNIS

Ils étaient plus de quatre-vingts au premier cross d'hiver, dimanche matin dans le bois de Clamart. Il faisait beau, le plus jeune avait dix ans et le plus âgé... peu importe, des hommes, des femmes ; il n'y a pas de vainqueur, mais beaucoup d'enthousiasme autour de M. Annebicque qui connaît son bois de Clamart par cœur. Tous ceux-là sont les joueurs de tennis qui pour garder la forme pour le printemps, l'entretiennent pendant l'hiver. Parmi les crossmen d'occasion on reconnaît les champions de Clamart 1973 : Christiane Guilmaudin (dames), Jean-Claude Chaillan (messieurs), P. Ebel (vétérans-juniors), R. Ropars (vétérans-seniors), Anne Duquesnoy (juniors filles), Philippe Joliot (juniors garçons).

A signaler que grâce à ses succès sur Orléans, Nancy, Le Havre, l'équipe première masculine jouera l'an prochain en championnat de France Troisième division. L'équipe seconde a été finaliste du championnat de Paris.

Egalement, Philippe Joliot, sélectionné de l'équipe de Paris, quart de finaliste des championnats de France cadets.

Ils ont porté haut les couleurs du C.S.M. Clamart, le C.S.M. Clamart les aidera à faire encore mieux.

LE CONSEIL D'ENVIRONNEMENT

Répondant à notre demande, la Société d'Horticulture assure comme l'an dernier une permanence hebdomadaire à la mairie.

M. Jean Bonnal, professeur d'horticulture à l'orphelinat Saint-Philippe, se tiendra gratuitement à la disposition des Clamartois les samedis 12 janvier, 2 février, 23 février, 16 mars, 6 avril, 27 avril, 18 mai et 8 juin.

M. Bonnal est professeur agréé par le ministre de l'Agriculture. Il est chevalier du Mérite agricole. Pendant vingt-deux années il a enseigné la théorie et la technique en culture potagère, en arboriculture fruitière, en arboriculture d'ornement, en art des jardins et des espaces verts. Il connaît bien le matériel horticole. Enfin il possède des connaissances étendues en législation horticole.

M. Bonnal fournira gratuitement tous les conseils désirés pour l'aménagement des jardins, espaces verts privés, haies, terrasses, balcons fleuris et plantes d'appartement.

C'est une aide précieuse qui est ainsi apportée à tous ceux qui disposent d'un jardin et désirent l'embellir.

Les personnes qui jusqu'à présent n'osaient pas s'inscrire au Concours des Maisons Fleuries seront utilement guidées et en mesure d'espérer un bon classement.

Cette permanence répond à un besoin certain puisque l'on se rend enfin compte de l'importance des espaces verts pour l'équilibre humain.

Michel DUMANI,
Conseiller Municipal.

PROGRAMME DES CAUSERIES ET DÉMONSTRATIONS
organisées pour amateurs au cours du premier semestre 1974

12 JANVIER. — Orphelinat Saint-Philippe, 1, rue de l'Orphelinat, à Meudon.
Floriculture : Plantes d'appartement, choix et entretien, par M. Bonnal.

2 FÉVRIER. — Orphelinat Saint-Philippe.
Arboriculture fruitière : parasites et maladies, traitements indispensables aux arbres fruitiers, par M. Bonnal.

23 FÉVRIER. — Jardin-École, 8, rue Édouard, à Clamart.
Arboriculture fruitière : taille d'hiver de formation et de fructification, par M. Bonnal.

16 MARS. — Orphelinat Saint-Philippe.
Culture potagère : Le milieu culturel : climat, sol, engrais, eau, par M. Brun.

6 AVRIL. — Orphelinat Saint-Philippe.
Floriculture : Multiplication des plantes : semis, boutures, marcottes, par M. Bonnal.

27 AVRIL. — Jardin-École.
Arboriculture fruitière. Travaux de printemps : éclaircissage, pincements, ensachage, par M. Bonnal.

18 MAI. — Serre municipale, 52, rue d'Estienne-d'Orves.
Floriculture. Culture florale au jardin dont dahlias et chrysanthèmes, par M. Brizard.

8 JUIN. — Orphelinat Saint-Philippe.
Culture potagère. Protection des cultures et des consommateurs, par M. Brun.

Toutes ces causeries ont lieu le samedi, à 14 h 30.

Pour inscription et renseignements, s'adresser au secrétariat, 129, avenue Jean-Jaurès, tél. 642-41-90.

Le Secrétaire : **A. COINCHOT.** — Le Président : **A. GELOTON.**

«UN LOGEMENT POUR UN AUTRE»
LA BOURSE D'ECHANGE DE LOGEMENTS

On peut être « mal logé » du fait de l'inadaptation du logement aux besoins et du loyer aux ressources.

Or, les locaux devenus trop grands ou trop petits du fait de la diminution ou de l'augmentation du nombre des habitants, mal situés par leur éloignement du lieu de travail, d'accès pénible à la suite d'une infirmité ou d'une maladie interdisant la montée des escaliers, trop onéreux en raison d'une diminution des ressources, etc., sont susceptibles de convenir à d'autres personnes, à d'autres familles.

En cas de mutation comportant changement de ville de résidence, il sera nécessaire de trouver où se reloger. Au moment de la retraite, également, si l'on souhaite, par exemple, revenir au « pays ».

Dans tous les cas, l'échange de logement comportant une « meilleure utilisation familiale », qu'il s'agisse de l'échange en location ou en occupation (cas des habitants de logements « anciens » ayant reçu congé de pure forme), aussi bien que de l'échange en propriété, constitue une solution valable, parfois la seule possible.

Un établissement public dont la compétence s'étend à la totalité du territoire, la Bourse d'Échange de Logements, a été créé par la loi à l'effet de faciliter les changements de logements.

Son action s'exerce de deux façons :

— il recueille et centralise des milliers de propositions d'échange publiées dans le périodique Echanges et Logements, *met en relation les co-échangistes, les guides et les conseille, les assiste dans les démarches à effectuer auprès des propriétaires intéressés, constate officiellement la réalisation de leur échange ;*

— il organise des « opérations de logement et de relogement « en y incluant des appartements neufs ou vacants dont il a la disposition à Paris ou en province,

— notamment du fait des organismes de rénovation, des sociétés d'économie mixte qui recherchent, en contrepartie, des locaux anciens à faible loyer pouvant convenir à des familles habitant des immeubles à démolir dont les ressources sont insuffisantes pour payer des loyers de niveau H. L. M.,

— et en application de l'arrêté interministériel du 1er octobre 1968 qui prévoit que 3 % des logements construits en région parisienne par des organismes H.L.M. sont réservés à la Bourse.

Écrivez à ce service officiel sans but lucratif en exposant sommairement votre problème. Il vous aidera à trouver le logement que vous cherchez en contrepartie de celui que vous occupez et vous donnera son concours pour accomplir les formalités légales dans les conditions les plus sûres.

Adresse : Bourse d'Échange de Logements, 3, avenue de Lowendal, Paris (7e), tél. 705-34-10.

INFORMATIONS LOCALES

M. GASTON LALAU, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, PART A LA RETRAITE

Durant seize ans (1957-1973), M. Lalau a apporté sa compétence et son dévouement à la direction du Conservatoire de Musique.

Initier des centaines de jeunes élèves à l'étude du solfège et à la pratique de divers instruments de musique, diriger un corps professoral important, avec l'Harmonie municipale, donner la note musicale dans les diverses manifestations de la ville, telles furent entre autres les tâches de M. Lalau, responsabilités effectuées toujours avec le sourire et la bonne humeur.

A la veille de prendre sa retraite, samedi 3 novembre, M. Fonteneau, avec MM. les maires adjoints et les conseillers municipaux, dans une réception à la mairie, fut heureux de remercier, au nom de la ville, M. Lalau, pour les services rendus ces dernières années. A cette réception participaient également Mme Fonteneau, M. Saint-Jean, secrétaire général de la Mairie ; M. Heniet ancien maire-adjoint, de nombreux parents et professeurs.

M. Lalau reçut la médaille de la ville de Clamart et Mme Lalau, elle-même ancien professeur, une gerbe de fleurs.

M. Lalau remercia M. le Maire et la Municipalité pour l'aide qu'ils avaient apporté au Conservatoire.

Souhaitons à M. et Mme Lalau une paisible retraite et que le chant harmonieux des oiseaux du Loiret, remplace longtemps le Conservatoire de Clamart.

La direction est assurée maintenant par des jeunes :

— M. Vaissière, diplômé du Conservatoire de Paris, dirigera le Conservatoire.

— M. Blondeau dirigera l'Harmonie municipale.

Le talent n'attend pas le nombre des années et nous leur souhaitons à Clamart, plein succès et longue carrière.

LES PAPILLONS BLANCS DE CLAMART ET DES COMMUNES VOISINES. CLAMART.

BIENTOT UNE NOUVELLE ANNEE

Amies et Amis,

Voici revenir cette période où chacun fait le bilan matériel et moral de l'année qui se termine, et espère que celle qui vient sera meilleure.

Nous concrétisons tous cet espoir par l'envoi de cartes de vœux à nos parents, à nos amis.

Vos pensées et vos vœux les plus sincères vont, nous en sommes sûrs, à ceux qui sont en difficulté, en particulier aux enfants inadaptés et aussi à leurs parents.

L'Etat a commencé à s'occuper d'eux ; mais ce début d'aide reste très insuffisant.

L'Association « Les Papillons Blancs de Clamart » fait ce qu'elle peut avec les ressources trop faibles qui lui sont allouées, pour venir en aide à ces enfants, entretenir et augmenter les moyens mis à leur disposition pour permettre leur épanouissement, et si possible leur donner un métier, les insérer dans la Société.

Une partie importante de son budget est constituée par les ressources procurées par la vente de cartes de vœux.

Aidez-nous donc en achetant vos cartes de vœux aux « Papillons Blancs de Clamart ». Votre aide nous est indispensable pour « tenir » en attendant que l'Etat prenne complètement ce problème en mains.

Achetez-nous beaucoup de cartes de vœux ; même si vous ne les expédiez pas toutes, elles ont pour la plupart une véritable valeur artistique et peuvent orner une cloison, un bureau, un album... et elles ne sont pas plus chères qu'ailleurs.

Ces cartes, vous les trouverez chez :

— M. SEVIN, 75, rue Denis-Gogne, à Clamart, où une permanence est assurée les mardi et jeudi de 16 à 20 heures, et le samedi de 10 à 12 heures.

Egalement chez

— M. SUCHER, 52, rue Raphaël, à Vanves.

Nos charges sont lourdes. Nous comptons sur vous.

D'avance, merci. *L'Association*

Service de la Vaccination par le B.C.G.

AVIS AUX FAMILLES DES ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT CONCERNANT LES ÉPREUVES TUBERCULINIQUES ET LES VACCINATIONS PAR LE B.C.G. EN MILIEU SCOLAIRE

1) L'obligation vaccinale est **formelle** pour tous les enfants fréquentant les établissements scolaires.

2) Le contrôle de la vaccination est obligatoire, au cours de la première année qui suit la vaccination.

3) Les contrôles ultérieurs (pratiqués au cours de chaque année scolaire, dans le département des Hauts-de-Seine depuis 1968) peuvent être espacés. Ils restent obligatoires pour les classes de :

— Cours Préparatoire,
— Cours Moyen deuxième année,
— Cinquième,
— Troisième ou de niveau équivalent,
— Les Classes Terminales,
— Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

Ils seront pratiqués dans les écoles maternelles, au moins une fois au cours de la scolarité.

4) Dans tous les cas, le contrôle de la vaccination doit être pratiqué par intra-dermo-réaction à 10 unités : la précision et la facilité de mesurer l'intensité de sa réaction en font le meilleur test.

(Information transmise à la suite de la circulaire du 19 avril 1972, par laquelle le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale complète les précédentes circulaires de 1958 et de 1962 et adapte à la situation épidémiologique actuelle et aux progrès techniques les dispositions concernant les épreuves tuberculiniques et les vaccinations par le B.C.G. en milieu scolaire.)

FERMETURE DE LA PISCINE

— Du 24 décembre 1973 au 1er janvier inclus.

et

Rectification des horaires de la piscine pour le public :

— LUNDI - JEUDI - VENDREDI

— de 12 heures à 14 heures

— au lieu de 11 h 30 à 14 heures.

CONSULTEZ MONSIEUR MEUBLE JDK

POUR VOS INSTALLATIONS DE CUISINES
Dépositaire des cuisines SCIC
57, avenue Jean-Jaurès - 92 - CLAMART
2, rue d'Estienne-d'Orves — Tél. : 642-06-80

SCIC

Service de garde des Médecins

DÉCEMBRE

Dimanche 2	Dr MARTINE	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr JOUGUET	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70
Dimanche 9	Dr MAYARD	24, avenue Henri-Barbusse	642-21-90
	Dr DOUBLET	2, rue des Carnets	642-36-70
Dimanche 16	Dr CHARBONNEL	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr CHAZELLE	33, rue de la République	642-44-20
Dimanche 23	Dr DAMLAMIAN	6, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-01-09
	Dr AURENSAN	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70
Mardi 25 (Noël)	Dr ZEGEL	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr AOUDIA	5, rue Racine	736-67-63

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

TOUTES DISTANCES — DEVIS GRATUIT

Siège social :
9, rue Walluwé-Saint-Lambert
92360 MEUDON-LA-FORÊT
Tél. : 630-70-60

Claude PRUDHOMME

Agence à Cannes
72, rue d'Antibes
06400 CANNES
Tél. : 93-99-52-87

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MEDICALES

agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

235, avenue Victor-Hugo - CLAMART

Téléphone : 642-32-93 et 644-32-93

Jour et Nuit - Dimanches et Fêtes - 387-39-49

Autobus 189 (arrêt Hébert)

EXCEPTIONNEL

VELOURS DRALON QUALITÉ DÉCORATEUR

20 F le mètre

REUNION DES TISSAGES

77, rue P.-Vaillant-Couturier, **92140 CLAMART**

Ouvert du Mardi au Samedi inclus **Tél. : 642-63-06**

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92290 CHATENAY-MALABRY

- **maternité**
- **chirurgie gynécologique**
- **radiologie**
- **laboratoire d'analyses**
- **kinésithérapie**

Tél. : 702-63-77 + 350-22-00

METRO : Ligne de Sceaux. Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS 194-198. Stations : Petit Châtenay ou Mairie de Châtenay — 179. Station : les Vallées

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY

- **chirurgie générale**
- **chirurgie des enfants**
- **chirurgie digestive**
- **urologie**
- **orthopédie**
- **gynécologie**
- **service d'urgences**
- **radiologie**
- **laboratoire d'analyses**

Tél. : 666-04-72 +

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS 196. Stations : F.-Mollé ou J.-Perrin
AUTOBUS 179. Stations : Sully Prud'homme

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S. S. et principales Mutuelles

Georgette & Martine MOREAU

Haute Coiffure

Prix International et Artistique de Paris

★

SOINS BIOSTHETIQUES

- CHEVEUX
- EPIDERME

★

14, avenue Jean-Jaurès - 92-CLAMART

Téléphone : 642-12-86

SOCIETE D'ENTREPRISE

COUVERTURE — PLOMBERIE

SCOP

10, RUE DUFFAUT - CLAMART (92)

Tél. : 736-03-70
642-41-70

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

CELERIER

Agréé par la Sécurité Sociale

160, avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)

Téléphone : 642-35-41 et 644-47-98

Autobus 189. Arrêt Condorcet Lazare Carnot

clinique du plateau

5-7, rue des Carnets - CLAMART (92)

Conventionnée par la Sécurité Sociale
et les principales Mutuelles

Tél. : 736-38-80 (lignes groupées)

■

CHIRURGIE GENERALE
CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES
CHIRURGIE DES VOIES DIGESTIVES
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE - O.R.L.
KINESITHERAPIE - MASSAGES
RADIOLOGIE

■

AUTOBUS 190 - 195

AMBULANCE GRATUITE pour les ASSURES SOCIAUX

Agence Citroën "LE PARIS"

tél. : 642-67-49
7, rue de Vanves

92 - CLAMART

BOUYGUES

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

S.A. AU CAPITAL DE 40 000 000 DE FRANCS
381 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92140 CLAMART, 644 22 11

PEINTURE – VITRERIE
DECORATION D'APPARTEMENTS
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Tél. : 736-22-64 — 24 heures sur 24

ANDRE DA SILVA
RAVALEMENTS
17, rue du Docteur Roux
92-CLAMART

SEB
171, Av. Charles-de-Gaulle
92-CLAMART — Tél. : 736-37-70

AGENCE OFFICIELLE
FIAT
- DAF

GARAGE DU MARCHÉ DE LA FOURCHE
224, avenue Victor-Hugo
92140 CLAMART Tél. : 642-05-42
MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE toutes marques
VENTE DE VOITURES D'OCCASIONS toutes marques
GARANTIE — CRÉDIT

Médecins (suite)

JANVIER

Mardi 1er	Dr BLOCH	1, avenue René-Samuel	642-05-59
	Dr RAVOUS	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70
Dimanche 6	Dr DUPRÉ	47, rue d'Estienne-d'Orves	642-03-22
	Dr DOUBLET	2, rue des Carnets.	642-36-70
Dimanche 13	Dr HAMON	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr JOUGUET	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70
Dimanche 20	Dr BARBIER	223, avenue Victor-Hugo..	642-02-60
	Dr SCHECHTER	16, rue Voltaire	631-66-28
Dimanche 27	Dr MAYARD	24, avenue Henri-Barbusse	642-21-90
	Dr AURENSAN	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70

FORMICA
MARQUE DÉPOSÉE

CHARPENTE - MENUISERIE

Parquets et Escaliers
Scierie mécanique
Bois de sciage - Moulures
Agencement de magasins

LAPERCHE Georges 24, rue Louis-Guespin, **CLAMART - 642-40-02**

Clinique Chirurgicale
de la
Maison Blanche

32, rue G.-Huguet - 92-CLAMART
Tél. : 644-56-30

CHIRURGIE GÉNÉRALE — CHIRURGIE DIGESTIVE — CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES
GYNÉCOLOGIE — ORTHOPÉDIE — VARICES — RADIOLOGIE — ACCIDENTS DU TRAVAIL

Tous examens pré-opératoires (analyses, radios, électrocardiogrammes)
Établissement conventionné : Sécurité Sociale et toutes autres caisses (militaire, agricole, R.A.T.P., S.N.C.F., etc.)
Établissement agréé : Toutes les Mutuelles
Radiologie
Consultations de chirurgie tous les jours sur rendez-vous
Service d'ambulance gratuit pour assurés sociaux
Autobus : 162 - 189 - 190 - 191 (arrêt à 5 minutes de la Clinique)

Tél. : 736-69-22
AMBULANCES JOUR ET NUIT

A L'ARC-EN-CIEL

Monsieur BESSON

Concessionnaire : **ARTHUR MARTIN — MOBILUX — AIRLUX**

revêtements de sols — papiers peints — peinture et vernis — cadeaux — articles de ménage **bricolage** et bois découpés — outillage (mécanique et bois) — matériel (Peugeot) — électricité stores toile — stores vénitiens — Laxaflex

21, rue Lazare-Carnot — Tél. : 642-18-19

AU RENDEZ-VOUS DE

CHASSE

CARREFOUR DU PETIT-CLAMART

642-02-97

POUR VOS DINERS CADRE AGREABLE
SPECIALITES
TRES BONNE CAVE

REPAS
PRIX FIXE et A LA CARTE

PARKING **Fermé le mercredi**

TERRASSEMENT
MECANIQUE ET MANUEL

pour immeubles - sous-œuvres - sous-sols profonds - égouts

Entreprise André Moser et Cie

6 bis, rue de la Ferme

BOULOGNE-BILLANCOURT — Tél. 605-99-93

DEPOT A CLAMART, VOIE D'IGNY

AGENCE CITROEN

garage de chevreuse

23-32, avenue J.-B. Clément - 92-CLAMART
Tél. : 642-12-89 — 642-36-49

TOLERIE — PEINTURE **AUTOBIANCHI**

CLINIQUE CHIRURGICALE Léon Tolstoï

CHIRURGIE GENERALE ET DE SPECIALITES
Conv. S.S. et Mutuelle

— O.R.L. — GYNECOLOGIE
— OPHTALMOLOGIE — UROLOGIE
— ORTHOPEDIE — CHIR. ESTHETIQUE
GASTROENTEROLOGIE

SERVICE AMBULANCE 878-12-37 JOUR & NUIT
PARIS-PROVINCE (TARIFS S.S.)

14, rue Tolstoï - Issy-les-Moulineaux — Tél. : 644-29-78

ESPACES VERTS **TERRAINS DE SPORT**

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES PAYSAGISTES et SPORTIVES

9, rue Marie-Bonaparte, **SAINT-CLOUD** (Hauts-de-Seine) — **Tél. : 771-72-99 (+)**

Médecins (suite)

FÉVRIER

Dimanche 3	Dr BOUVIER	157, avenue Jean-Jaurès	642-38-15
	Dr DOUBLET	2, rue des Carnets	642-36-70
Dimanche 10	Dr TREMBLIN	47, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-15-12
	Dr CHAZELLE	33, rue de la République	642-14-20
Dimanche 17	Dr RAMES	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr AOUDIA	5, rue Racine	736-67-63
Dimanche 24	Dr MAYARD	24, avenue Henri-Barbusse	642-21-90
	Dr SCHECHTER	16, rue Voltaire	631-66-28

MARS

Dimanche 3	Dr MARTINE	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr JOUGUET	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70
Dimanche 10	Dr CHARBONNEL	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr DOUBLET	2, rue des Carnets	642-36-70
Dimanche 17	Dr MAYARD	24, avenue Henri-Barbusse	642-21-90
	Dr SCHECHTER	16, rue Voltaire	631-66-28
Dimanche 24	Dr DAMLAMIAN	6, rue Paul-Vaillant-Couturier.	642-01-09
	Dr RAVOUS	EF 1, 640, Cité de la Plaine	642-62-70
Dimanche 31	Dr HAMON	140, avenue Jean-Jaurès	642-00-67
	Dr CHAZELLE	33, rue de la République	642-44-20

LA CLINIQUE TABOISE

"VILLA SAINT-BENOIT"

La **VILLA SAINT-BENOIT,** dans une ambiance calme faite de chaleur humaine et d'amitiés, dans un décor agréable, reçoit les personnes âgées des deux sexes, couples valides, semi-valides... offre des chambres confortables, une cuisine soignée, assure un ensemble de services très complets (surveillance médicale de jour et de nuit, kinésithérapie, régimes, tous soins, etc.), salon, télévision, revues, bibliothèque, disques, jeux.

La nouvelle Direction veille à ce que l'ambiance soit familiale. Ce que certains considèrent comme superflu, elle le juge essentiel.

S. A. CLINIQUE TABOISE 3, rue Taboise, **92140 CLAMART — Tél. : 642-30-46**

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORET

3 et 5, avenue de Villacoublay
(limite Petit-Clamart-Meudon-la-Forêt)
92360 MEUDON-LA-FORET

CHIRURGIE — MATERNITE — DERMATOLOGIE
ORL — REEDUCATION — MASSAGES
RADIOLOGIE — COBALT — LABORATOIRE

Tél. 736-33-10 + — Autobus 136 et 190 B
« CONVENTIONNEE » (S.S. et Mutuelles)

OPTIQUE

AGREE PAR LA SECURITE SOCIALE

SPECIALISTE DES VERRES MULTIFOCAUX

SURDITÉ - VERRES DE CONTACT

30, Av. J.-Jaurès - 92 - CLAMART — 642-03-30

Service de garde des Pharmaciens

DÉCEMBRE

Dimanche 23	BELLENGER	26, avenue Jean-Jaurès	642-00-83
	ALBOUY	337, avenue du Général-de-Gaulle	642-89-27
Mardi 25 (Noël)	VERGER	181, avenue Victor-Hugo	642-04-71
	ALBOUY	337, avenue du Général-de-Gaulle	642-89-27
Dimanche 30	CATE	8, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-05-85
	DELAUNAY	72, rue de la Porte-de-Trivaux	642-15-70
Mardi 1er janvier 1974	AZAN-SAADA	47, avenue Henri-Barbusse	642-22-69
	DELAUNAY	72, rue de la Porte-de-Trivaux	642-15-70

PHARMACIES

ALBOUY, 337, avenue de la Libération 642-89-27
AZAN ET SAADA, 47, avenue Henri-Barbusse 642-22-69
BELLANGER, 26, avenue Jean-Jaurès 642-00-83
CATE, 8, rue Paul-Vaillant-Couturier 642-05-85
DELAUNAY, 38, rue de la Porte-de-Trivaux..... 642-15-70
DERRE, 45, rue Lazare-Carnot 642-06-41
DOUARD, Centre Commercial, Cité de la Plaine.. 642-71-69
Fournisseurs des Collectivités A.G.M., R.A.T.P., etc.
DUCLAUX, 45, avenue A.-Schneider 642-03-00
DUCLAUX, 202 bis, avenue Jean-Jaurès 642-00-62
DU VERDIER, 16, avenue Jean-Jaurès 642-03-74
HUGUET, 57, avenue Jean-Jaurès 642-02-87
LEDON J., angle route Garenne-rue Bourcillière.. 736-66-30
LE ROUX, 12, rue Hébert 642-07-19
NAVARRO, 136, avenue Jean-Jaurès 642-35-74
PIGNEAU, 473, avenue de la Libération 642-05-60
TAVARD, 76, rue du Pavé-Blanc 642-88-13
VERGER J.-P., 181, avenue Victor-Hugo 642-04-71

Nicole Carlach — Marie-Claire Chavernac

TOUS SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

AU CABINET : LE MATIN 10 h 30 à 11 h 30
LE SOIR 17 h 15 à 19 h 45
SAMEDI UNIQUEMENT 14 h à 16 h
DIMANCHE, FÊTE, FÉRIÉ 12 h à 12 h 30

190, avenue Victor-Hugo, **92140 CLAMART** **642-06-64**

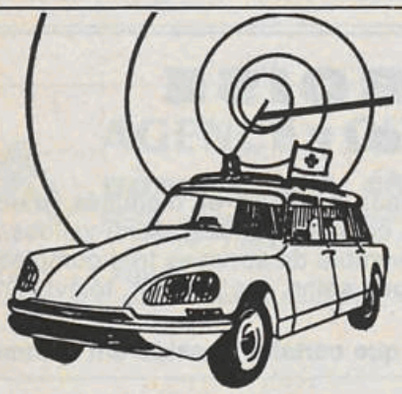

AMBULANCES

TOUTES DISTANCES

- PARIS
- PROVINCE
- ETRANGER

BOUTTIER
53, route de la Garenne 642-73-92

EXPRESS
139, route de la Porte de Trivaux 644-24-24

NUIT & JOUR (Municipal)
175, rue de la Porte de Trivaux 736-69 22

CLAMART

- PERSONNEL DIPLOME
- TOUS TRAITEMENTS (entrées - sorties - consultations - rééducation - cobalthérapie)
- ACCIDENTS DU TRAVAIL
- LOCATION ET VENTE : cannes - béquilles - fauteuils, matelas Alternating et tout matériel médical

OUVERT jusqu'à 21 H.

MOBILIER DE FRANCE CLAMART

153 RUE DE FLEURY

Tél. 642-05-09
644-66-14

DALO

TÉLÉ CONDORCET

CAPUIGAN SPECIALISTE COULEUR

SERVICES APRÈS-VENTE ASSURÉS

TELEFUNKEN
GRUNDING-DUAL
THOMSON, etc...

dépannage toutes marques

CHAINE HI-FI

électro ménager
toutes marques

175, avenue Jean-Jaurès - 92 - CLAMART

Arrêt autobus - 189 (Condorcet)

tél. 645.34.69
642.56.17

TÉLÉVISION COULEUR

SPECIALISTE AGREE
DES GRANDES MARQUES

PATHÉ MARCONI

LA VOIX DE SON MAITRE

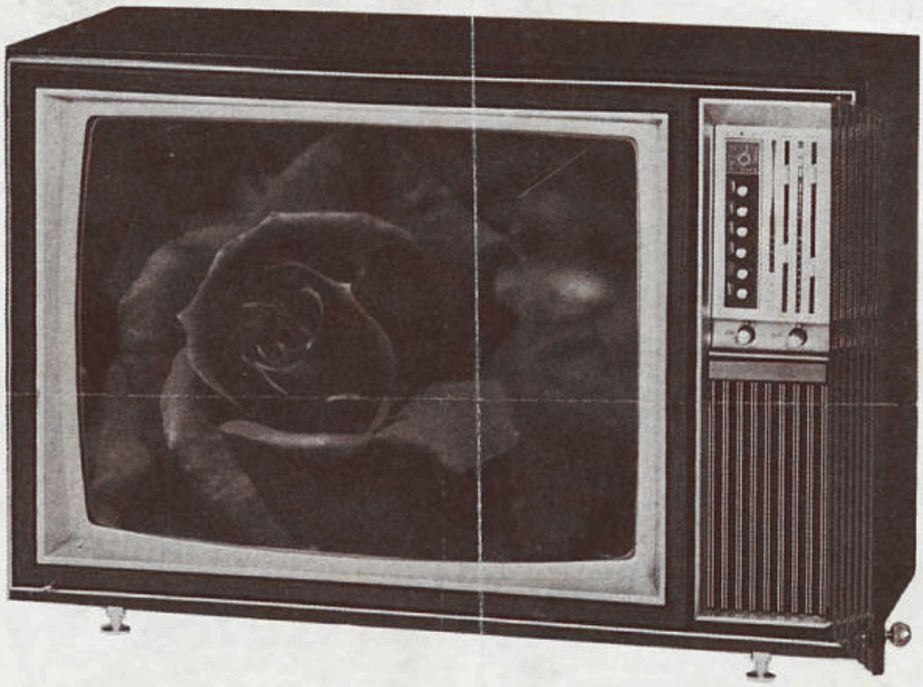

Téléviseur couleur 131-67

LA VOIX de son MAITRE
OCEANIC — PHILIPS
BRANDT — CLARVILLE
CONTINENTAL-EDISON

DISTRIBUE par

DUCREUX DUFOND

64, rue Paul-Vaillant-Couturier - CLAMART — MIC. 11-22

RADIO • TÉLÉVISION • ÉLECTROPHONE • MÉNAGER

Service après-vente — Garantie totale pièces et main-d'œuvre

PRIX GRANDS MAGASINS • CREDIT

Le Gérant : J. MORTEROLLE, 37, rue de Châteaudun, Paris (9e) — Dépôt légal N° 26505 — Imp. « N.F. », 95520 OSNY